



Université numérique
CHEIKH HAMIDOU KANE

PIGE PRESSE

Du 21 au 27 mars 2026

Direction de la Communication et du Marketing (DCM)



Foo nekk foofu la



2026

 www.unchk.sn

Plan

1. Actualité nationale
2. Actualité internationale
3. Actualité syndicale
4. Vie étudiante
5. ils ont parlé de nous
6. Actualité UN-CHK
7. Agenda
8. Opportunités



ACTUALITÉ NATIONALE



■ ÉCOLE SAMBOU NDAM BOP DE THIALANE (FATICK)

L'équation du déficit d'enseignants

En dépit des bons résultats réalisés à chaque année à l'examen d'entrée en 6e, l'école élémentaire Sambou Ndam Bop du village de Thialane, dans la commune de Bassoul (Foundiougne) vit encore le déficit d'enseignants. Une situation qui hante le sommeil du directeur de l'établissement, Ousseynou Senghor.

Par El hadji Fodé SARR (Correspondant)

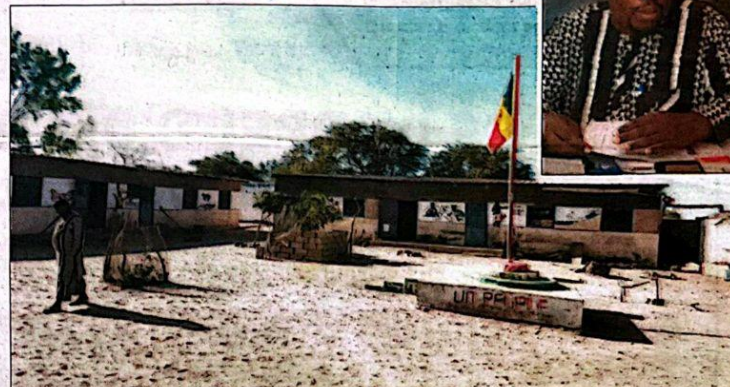
FOUNDIOUGNE - Bâtie à l'entrée du village de Thialane, dans la commune de Bassoul (Foundiougne), l'emblématique école élémentaire Sambou Ndam Bop se sublime avec de jolies décorations appliquées sur les salles de classe. Entouré d'une végétation luxuriante à l'est, l'établissement offre à l'île aux margouillats (surnom du village de Thialane) des générations dorées.

Géographiquement, l'école se situe à l'extrême-est du village, à une bonne distance des maisons. En plus des salles de classe toutes neuves, le décor est assuré par le sable fin et blanc au milieu de la cour. À l'ouest où poussent quelques eucalyptus, elle partage le même mur avec l'école arabe. Depuis 1977, date de sa création, l'école Sambou Ndam Bop s'adapte tant bien que mal à la modernité et fait face à d'innombrables défis. Malgré tout, ses résultats continuent de parler d'eux-mêmes. Mieux, des cadres y ont fait leurs beaux jours. L'exemple du journaliste Mamadou Thior, natif de Thialane et actuel président du Conseil pour l'observation des règles d'éthique et de déontologie dans les médias (Cored). Aujourd'hui, cette école qui compte un effectif de 140 élèves est confrontée à des difficultés qui frei-

nent son bon fonctionnement, a souligné son directeur. Dans son bureau modestement aménagé, Ousseynou Senghor, le directeur de l'établissement, s'assoit tranquillement sur sa chaise, l'air plus ou moins surchargé. Néanmoins, cela n'entrave en rien sa disponibilité. Affecté à Thialane depuis maintenant deux décennies, M. Senghor a gagné le poste de directeur de l'école en 2017.

Une situation d'inconfort

C'est une grande passion que M. Senghor voue à l'école de Thialane. En témoignent les nombreux plaidoyers pour son fonctionnement normal. Aujourd'hui, le chef d'établissement dit être confronté au déficit de personnel enseignant, obligeant l'école à fonctionner avec des classes multigrades. « Ici, chaque enseignant gère deux cours, y compris moi-même, le directeur, malgré mon calendrier chargé avec les activités administratives », confie-t-il. D'après lui, « cette situation d'inconfort limite le temps d'apprentissage des élèves ». D'où la nécessité, pour lui, de lever une fois de plus, la voix pour se faire entendre par les autorités. « C'est vraiment un besoin réel. Pour ma part, j'ai écrit et fait les démarches nécessaires, mais jusque-là, on at-



L'école de Thialane est en manque criant d'enseignants. En médaillon, Ousseynou Senghor, le directeur de l'établissement.

tend toujours une réponse favorable », fait-il savoir. En dépit de ces difficultés, l'école Sambou Ndam Bop produit les meilleurs résultats à l'échelle communale. Du moins, à en croire à son directeur. « Malgré le déficit d'enseignants, notre école a fait du 100 % lors des quatre derniers examens de l'entrée en 6e. Même pour les examens blancs, nous avons toujours eu de très bons résultats », a-t-il indiqué, ajoutant que « la candidate sortie première du centre

de Bassoul, lors de l'entrée en 6e, l'année dernière et qui s'est classée 11e aussi au niveau départemental, est un produit de notre école ». À ce déficit d'enseignants, le directeur d'école note aussi les problèmes liés à la mobilité des élèves de Thialane, lors des examens. « Nous remercions notre partenaire Dunes Aventure qui nous a offert une pirogue pour nos déplacements, sans compter les autres réalisations qu'il a faites dans notre école. Mais, nous souhaitons avoir

un nouveau moteur pour la pirogue puisque l'ancien tombe très souvent en panne et cela nous coûte beaucoup d'argent », a fait savoir Ousseynou Senghor. Pour motiver davantage les apprenants de l'établissement, M. Senghor annonce la tenue prochaine des journées de l'excellence où les meilleurs élèves seront primés. « Mais, cela devrait être possible avec le soutien financier de la population, notamment les anciens de l'école et la diaspora ».



An 2 de Bassirou Diomaye Faye: Entre engagements et réformes pour la transformation en profondeur du système éducatif



En deux ans d'exercice du pouvoir, le Président Bassirou Diomaye Faye et son gouvernement dirigé par le Premier ministre Ousmane Sonko ont posé de jalons significatifs dans les secteurs de l'éducation et de l'enseignement supérieur. Objectif : transformer d'ici à 2035 l'école en un lieu de transmission de valeurs, passant d'un système éducatif à une véritable société éducative. Des réformes sont également engagées pour une refondation en profondeur du système d'enseignement supérieur.



lesoleil.sn
24 mars 2026

[Lire la suite](#)

Foo nekk foofu la



Éducation et formation : le programme Clé au service de l'inclusion et de l'équité



Combattre l'exclusion des jeunes filles et des enfants en situation de handicap ou la non-continuité de leur cursus scolaire, mais aussi soutenir leur autonomisation et la révision des curricula au Sénégal, c'est ce que vise le Programme Clé mis en œuvre à travers le pays depuis 7 ans.

Financé par Affaires mondiales Canada, le Programme Clé œuvre au niveau du secteur de l'éducation au Sénégal et dans 5 autres pays africains.



lesoleil.sn
24 mars 2026

[Lire la suite](#)

Foo nekk foofu la



Enseignement supérieur : tensions récurrentes dans les universités



Deux ans après l'arrivée au pouvoir du président Bassirou Diomaye Faye, les attentes restent vives dans le sous-secteur de l'enseignement supérieur. Si les nouvelles autorités ont promis une refondation du système universitaire, sur plusieurs campus du Sénégal, les changements concrets tardent encore à se matérialiser. Plus préoccupant encore, les mouvements de protestation dans les campus sociaux persistent.



Sud Quotidien.sn
24 mars 2026

[Lire la suite](#)

Foo nekk foofu la



VALORISATION DE LA RECHERCHE

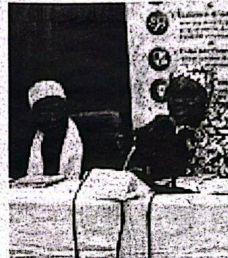
Le Sénégal mise sur le transfert de technologie pour accélérer son industrialisation

Un atelier de quatre jours consacré à la valorisation et à la commercialisation des résultats de la recherche scientifique s'est ouvert ce lundi à Dakar, sous l'égide du ministère de l'Industrie et du Commerce. L'initiative s'inscrit dans les ambitions de l'Agenda national de transformation (ANT), lequel identifie l'innovation comme un levier central du développement économique du pays.

Reçue en marge des travaux, Yacine Gning Diakhate, directrice de cabinet du ministre de l'Industrie et du Commerce, a rappelé les quatre moteurs de croissance retenus par l'ANT que sont : les industries extractives, manufacturières et agroalimentaires et les services à haute valeur ajoutée. Pour développer ces secteurs, a-t-elle expliqué, la politique industrielle et commerciale a placé l'innovation, la valorisation des résultats de recherche et le transfert de technologie au premier rang de ses priorités.

La directrice de cabinet n'a pas esquivé le diagnostic. Selon elle, le Sénégal accuse encore un retard significatif dans sa capacité à transformer ses résultats scientifiques en produits industriels commercialisables. Elle a néanmoins insisté sur l'exemple des pays développés, qui ont bâti leur compétitivité sur ce socle : sans mise en œuvre concrète, les travaux des chercheurs demeurent lettre morte, et c'est précisément ce hiatus que l'atelier entend contribuer à combler.

Pour y parvenir, le ministère a



déjà engagé plusieurs mécanismes. En matière de propriété intellectuelle, il subventionne le dépôt de brevets : le coût réel s'élève à un million de francs CFA, mais les inventeurs ne s'acquittent que de 22 500 francs, l'État prenant en charge le solde. L'Agence sénégalaise pour la Propriété industrielle et l'Innovation technologique (ASPIIT) assure par ailleurs un accompagnement intégral des porteurs de projets jusqu'à la protection formelle de leurs résultats. En outre, le ministre a instruit l'installation de centres d'incubation au sein des agropoles et des zones industrielles, dotés d'ateliers pilotes permettant aux chercheurs de franchir le pas entre expérimentation et production industrielle effective.

Cette rencontre autour de l'innovation vise à tisser des ponts durables entre le monde académique et le secteur industriel, avec comme objectif, la transformation de la recherche en emplois, en nouvelles unités de production et en lignes industrielles opérationnelles.

ÉDUCATION NUMÉRIQUE : MARIE KHONE FAYE PLAIDE POUR UNE INCLUSION ÉQUITABLE DES ENFANTS



La Première dame du Sénégal, Marie Khone Faye, a pris part au sommet international « Fostering the Future Together », consacré au rôle du numérique dans l'éducation et la scolarisation des enfants. Cette rencontre, portée par la Première dame des États-Unis, Melania Trump, a réuni plusieurs Premières dames autour des enjeux liés à l'inclusion numérique et à la protection des enfants dans l'environnement digital.



RTS
25 mars 2026

[Lire la suite](#)

Foo nekk foofu la



CRISE UNIVERSITAIRE À L'UGB : ENTRE MAINTIEN DU CALENDRIER ET MENACE D'INVALIDATION



Le Conseil académique de l'Université Gaston Berger (UGB) de Saint-Louis a tranché. En dépit des perturbations liées à la grève des étudiants, l'instance a décidé de maintenir la date de clôture de l'année universitaire 2025-2026 au 14 août 2026. Une décision prise à l'issue de sa réunion du 24 mars, marquée par une vive inquiétude quant au rythme de progression des enseignements et des évaluations.



RTS
25 mars 2026

[Lire la suite](#)

Foo nekk foofu la





25 mars 2026

Foo nekk foofu la



N° 00001106 U.G.B/R.SG/OD nld
Saint-Louis, le 25 MARS 2026

Le Recteur,
Président du Conseil académique de l'Université

RESOLUTION DU CONSEIL ACADEMIQUE

Le Conseil académique de l'Université Gaston Berger de Saint Louis (UGB), réuni en sa séance du mardi 24 mars 2026, a examiné la situation de l'université marquée par la persistance de la grève des étudiants.

Le Conseil a exprimé sa vive préoccupation face au rythme de progression des enseignements et évaluations et a réaffirmé, en tout état de cause, **le maintien de la date du 14 août 2026 pour la fin de l'année universitaire 2025-2026.**

Dans cette optique, le conseil a retenu de se réunir au mois d'août pour apprécier l'opportunité d'invalidier l'année ou un semestre en fonction des propositions des instances des UFR et de l'Institut Polytechnique de Saint-Louis (IPSL).

Par ailleurs, le Conseil académique engage le Recteur à prendre les dispositions nécessaires en vue de traduire devant le Conseil de discipline, dans les meilleurs délais, les étudiants ayant empêché le déroulement des enseignements et/ou des évaluations en violation de la loi 94-79 du 24 novembre 1994 relative aux franchises et libertés universitaires.

Le conseil a enfin rappelé qu'en vertu de la résolution en date du 11 avril 2019, réitérée lors de la réunion du 04 juillet 2019, la Coordination des Étudiants de Saint-Louis (CESL) a été suspendue et ne jouit donc d'aucune forme de reconnaissance administrative ou juridique. Seuls les représentants des étudiants au sein des organes des UFR et de l'IPSL, régulièrement élus, demeurent les interlocuteurs des autorités universitaires et étatiques.

Le Recteur
Président du Conseil académique
Pr. Magatte NDIAYE
Le Recteur
Président du Conseil académique

UGB : le Conseil académique maintient la date butoir du 14 août 2026 et serre la vis face à la grève étudiante



Face à une grève estudiantine qui s'éternise, le Conseil académique de l'Université Gaston Berger (UGB) de Saint-Louis a haussé le ton. Réuni en séance extraordinaire le mardi 24 mars 2026, il a adopté une résolution ferme qui fixe des lignes rouges claires : l'année universitaire 2025-2026 se terminera le 14 août 2026, coûte que coûte, renseigne un communiqué paru ce mercredi 25 mars 2026.



lesoleil.sn
25 mars 2026

[Lire la suite](#)

Foo nekk foofu la



TRANSFORMATION DIGITALE Le portail e-senegal.sn est maintenant en service

Le Sénégal franchit un nouveau cap dans la modernisation de son administration avec la mise en service du portail e-senegal.sn. Cette plateforme, déployée dans le cadre des projets structurants du New Deal technologique, se positionne comme un guichet unique destiné à faciliter l'accès aux services publics.

Accessible en ligne, le portail permet aux citoyens d'effectuer diverses démarches administratives sans se déplacer. Il centralise également les informations essentielles et offre la possibilité de suivre, en temps réel, l'état d'avancement des dossiers. Une innovation qui vise à réduire les délais de traitement et à renforcer la transparence dans la gestion des procédures.

À travers cette initiative, les autorités sénégalaises entendent accélérer la transformation numérique de l'État. L'objectif est clair : améliorer l'accessibilité des services publics, optimiser le fonctionnement de l'administration et proposer une expérience plus simple et intuitive aux usagers.

Les responsables du projet soulignent que cette plateforme s'inscrit dans une vision globale de modernisation, visant à rapprocher davantage l'administration des citoyens. À terme, e-senegal.sn devrait contribuer à une gestion plus efficace des services publics et à une meilleure satisfaction des usagers, tout en consolidant les bases d'un État résolument tourné vers le numérique.

OG

■ ASSISES NATIONALES DES « DAARA »

Le pré-rapport remis au ministre de l'Éducation nationale

En perspective des Assises nationales des « daara » (écoles coraniques), les 29 et 30 mars 2026, le ministre de l'Éducation nationale a reçu, lundi dernier, le pré-rapport issu des concertations à l'échelle nationale. Une initiative saluée pour son caractère inclusif et sa portée historique.

Le processus de refondation des « daara » a franchi un nouveau cap. Le ministre de l'Éducation nationale, Moustapha Guirassy, a présidé une séance de travail, lundi, avec le Conseil de suivi et d'orientation des Assises des « daara », marquée par la présentation du pré-rapport général élaboré par le Comité scientifique.

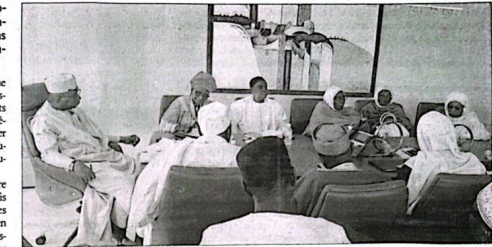
Fruit d'un large processus de consultations inclusives menées dans l'ensemble des communes et départements du Sénégal, ce document constitue une première dans l'histoire du système éducatif national, renseigne une note du ministère.

La tenue des rencontres inclusives à la base traduit, selon le ministère de l'Éducation nationale, « une volonté forte d'ancrer la réflexion au plus près des réalités du terrain ». La tutelle informe que les échanges ont porté sur les enjeux liés aux

« daara », leur renforcement ainsi que leur place essentielle dans le système éducatif sénégalais. « Forts d'une histoire millénaire au Sénégal, les « daara » constituent un pilier fondamental de notre identité éducative, culturelle et spirituelle », souligne le texte.

Le pré-rapport remis au ministre met en exergue les principaux défis auxquels font face ces structures d'enseignement coranique, tout en dégageant des perspectives de transformation visant à renforcer leur intégration dans un système éducatif « inclusif et efficient ». « Le document s'inscrit ainsi dans une dynamique de modernisation et de valorisation durable de ces structures », a-t-on indiqué.

Le ministre de l'Éducation nationale a salué « la qualité du travail accompli » ainsi que « la forte implication des différentes parties prenantes », soulignant dans la foulée,



Le ministre de l'Éducation nationale, Moustapha Guirassy (à gauche), présidant la séance de travail avec le Conseil de suivi et d'orientation des Assises des « daara ».

« l'importance de cette démarche participative dans la construction de solutions adaptées ».

Selon le calendrier établi, le document sera soumis à la validation lors des Assises nationales des « daara » prévues les 29 et 30 mars 2026. Le rapport définitif sera ensuite remis au président de la Ré-

publique, Bassirou Diomaye Faye, à l'occasion de la Journée nationale des « daara » le 31 mars 2026. Moustapha Guirassy en a profité pour saluer « les efforts importants consentis par l'État, notamment à travers l'organisation des Assises nationales des daara, une initiative inédite », qui, selon lui, « marque

une étape décisive dans la modernisation de ces structures ». Il a également magnifié le rôle des acteurs, « leur engagement constant, leur sens du dialogue et leur esprit de responsabilité, autant d'atouts qui, a-t-il dit, « augurent des résultats concrets et durables ».

Daouda DIOUF

■ JOURNÉES SCIENTIFIQUES DE MATAM

Inciter les apprenants à embrasser les sciences et technologies

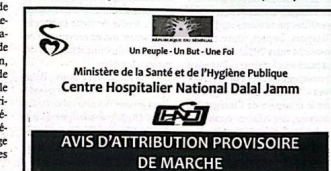
MATAM - Des journées scientifiques ont été lancées, mardi 24 mars, à Matam. L'initiative portée par le mouvement citoyen « Matam Debout » a bénéficié de l'accompagnement de l'Académie nationale des sciences et techniques du Sénégal (Ansts) et de l'Inspection d'académie (Ia) de Matam. L'événement tenu dans les locaux de la mairie a pour thème : « Enjeux des nouvelles orientations des disciplines scientifiques ». Il a été marqué par la présence des autorités administratives et politiques

ainsi que des élèves et des enseignants. Selon le président du mouvement « Matam Debout », « l'initiative vise non seulement à promouvoir les sciences et les technologies, mais aussi à inciter les jeunes, notamment les apprenants à embrasser les matières scientifiques ». Pour Ababacar Nguène, il s'agit d'encourager les élèves de Matam à s'intéresser davantage aux disciplines scientifiques. « Nombreux sont les pays qui se sont investis dans la science pour assurer leur développement. Nous aussi,

nous devons tendre vers cette voie en formant nos jeunes dans les filières scientifiques », a-t-il déclaré. Venu représenter le ministère de l'Enseignement supérieur, de la Recherche et de l'Innovation, Pr Hamidou Dathe, directeur général de la Recherche et de l'Innovation, s'est félicité de l'organisation de cette activité. Il a indiqué que « le Sénégal a besoin d'une masse critique de scientifiques pour son développement », insistant sur la nécessité de « réorienter davantage notre système éducatif vers les

sciences au plus bas de l'échelle ». Ousmane Kane, membre de l'Ansts, invite les jeunes à tenir compte de l'enjeu des sciences et technologies.

Falel PAM (Correspondant)



GRAND ANGLE

TRANSFORMATION NUMÉRIQUE DE L'ÉTAT

Le Sénégal lance les projets structurants du New Deal technologique

Hier, 24 mars 2026, au Centre international de conférences Abdou Diouf de Diamniadio (Cicad), le ministre de la Communication, des Télécommunications et du Numérique a officiellement lancé les projets structurants du New Deal technologique, un an après son adoption. Présidant la cérémonie, le Premier ministre a détaillé les avancées, les priorités et les ambitions d'une transformation numérique présentée comme irréversible et au cœur de la Vision Sénégal 2050.

Par Adama NDIAYE

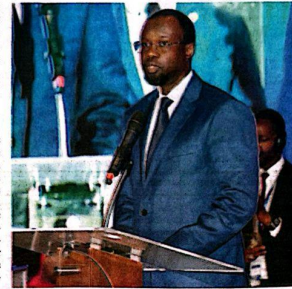
Le Sénégal a franchi, hier, 24 mars 2026, un nouveau cap dans sa stratégie de transformation numérique avec le lancement officiel des projets structurants du New Deal technologique, lors d'une cérémonie présidée par le Premier ministre Ousmane Sonko au Centre international de conférences Abdou Diouf de Diamniadio (Cicad). Intervenant à l'occasion du premier anniversaire de cette initiative, le chef du gouvernement a dressé un bilan d'étape tout en annonçant les principales orientations à venir. « Il y a exactement un an, le président de la République engageait solennellement le Sénégal dans une transformation sans précédent. Aujourd'hui, je suis venu, accompagné des membres du gouvernement, pour rendre compte de ce que nous avons construit durant ce court laps de temps et annoncer les perspectives », a rappelé le Premier ministre, soulignant d'emblée la portée transversale de cette réforme. Selon lui, il ne s'agit pas d'une simple modernisation administrative, mais d'une transformation qui irrigue toutes les politiques publiques nationales et qui redéfinit le rapport entre l'État et les citoyens.

Le GovNum, un outil de gestion efficace
Inscrit dans l'Agenda national de transformation, Vision Sénégal 2050, le New Deal technologique se veut la traduction opérationnelle d'un objectif stratégique consistant à accélérer la transformation numérique de l'économie. Pour comprendre le sens de la cérémonie de lancement, le Premier ministre invite à remonter à la source de l'action politique du gouvernement : l'Agenda national de transformation, Vision Sénégal 2050. « Cette boussole collective que nous nous sommes donnée organise notre ambition nationale autour d'axes stratégiques clairs et hiérarchisés. C'est dans son axe 1, une économie compétitive et inclusive, que s'inscrit l'objectif stratégique 9 : accélérer la transformation numérique de notre économie. » Et d'insister : « Ce libellé implique une rupture profonde, irréversible, des structures, des habitudes, des modes de fonc-

Parmi les décisions majeures prises au cours de cette première année figure la mise en place d'un cadre de gouvernance destiné à rationaliser l'action publique dans le domaine du numérique. « La première décision structurante n'est ni une application ni une infrastructure, mais un décret d'organisation », a précisé le Premier ministre, évoquant la création du Comité de gouvernance du numérique (GovNum).

Cette instance, placée sous l'autorité de la Présidence, vise à assurer la cohérence, la priorisation et la coordination des projets numériques de l'État. « Parce que la transformation numérique d'un État est, avant tout, un défi de gouvernance : qui décide ? Qui coordonne ? Qui priorise ? Qui arbitre ? Sans réponses claires, chaque administration construit ses propres silos. Et, au bout du compte, c'est le Trésor public qui paie la facture de cette incohérence, en temps perdu, en procédures répétées, en services inaccessibles », a-t-il averti, pointant les risques de gaspillage et d'inefficacité. Et c'est précisément la mission principale du GovNum, qui pose les règles du jeu afin d'assurer la gouvernance stratégique des projets numériques de l'État en veillant à leur cohérence d'élaboration, à leur priorisation et à leur coordination, afin de contribuer efficacement à la transformation numérique de l'État. Dans la même dynamique, le Conseil national du numérique, installé en octobre 2025, joue un rôle consultatif stratégique. Chargé de la veille et de l'anticipation, il constitue, selon le chef du gouvernement, un levier essentiel vers une économie numérique prospère et durable.

Au-delà des dispositifs institutionnels, la transformation engagée se traduit par des innovations concrètes destinées à simplifier la vie des usagers. Place maîtresse des annonces, le guichet unique du citoyen ambitionne de regrouper l'ensemble des services administratifs sur une plateforme unique. « D'ormais, le citoyen devra juste utiliser son téléphone », a illustré le Premier ministre, en évoquant les démarches aujourd'hui longues et complexes, comme l'obtention d'un « papier judiciaire ».



L'objectif visé est donc de mettre fin aux déplacements multiples, aux procédures fragmentées et aux délais excessifs.

Le citoyen au cœur des innovations : vers un État accessible en un clic

Dans cette même logique, la plateforme « Connaitre » permettra aux Sénégalais de la diaspora d'effectuer leurs démarches en ligne. « Unique, sécurisée, multilingue », elle vise à réduire les contraintes liées aux rendez-vous consulaires, souvent jugés « incertains et coûteux ».

Les infrastructures, la souveraineté et l'inclusion constituent les piliers d'un numérique ambitieux. Le déploiement d'infrastructures robustes constitue un autre axe central du New Deal technologique. Le gouvernement mise notamment sur le développement du cloud souverain, avec des data centers à Diamniadio, garantissant une sécurité renforcée et une conformité aux standards internationaux.

Selon l'autorité, le renforcement de la bande passante nationale de 600 mégabits à 20 gigabits, ainsi que l'extension de l'intranet gouvernemental, doivent permettre d'améliorer significativement les conditions de travail des agents publics. La cybersécurité, dans un contexte mondial marqué par la multiplication des menaces, occupe également une place stratégique. « Il est impératif de disposer d'outils de défense robustes », a insisté le Premier ministre.

Mais cette révolution numérique se veut aussi inclusive. Le projet de connectivité universelle prévoit de donner accès gratuitement à Internet à plus d'un million de Sénégalais vivant dans des zones blanches. « Ce chiffre doit réson-

ner dans tous les esprits », a-t-il insisté, rappelant que les investissements ne doivent pas se concentrer uniquement dans les centres urbains. Aussi, le Start-up

Act, accompagné de sa plateforme de labellisation, ambitionne de soutenir l'écosystème entrepreneurial. « Ces jeunes entrepreneurs méritent un cadre juridique qui les protège », a-t-il affirmé, affichant la volonté de faire du Sénégal une pépinière de champions technologiques.

Au terme de son discours, le Premier ministre a replacé l'ensemble de ces initiatives dans une perspective humaine et sociale.

« Derrière chaque plateforme, il y a un visage », a-t-il déclaré, avant d'évoquer tour à tour le jeune en quête d'emploi, la femme bénéficiaire de la protection sociale ou encore l'entrepreneur en quête d'opportunités.

Pour lui, le New Deal technologique n'est pas un programme, mais un engagement, appelant l'ensemble du gouvernement à porter cette transformation dans chaque décision, dans chaque projet. Une ambition affichée : « Un Sénégal numérique, souverain et inclusif ».

DISPOSITIFS JURIDIQUES

Aïssatou Jeanne Ndiaye fait le point sur les textes



Jeanne Ndiaye, a dressé l'état des lieux du dispositif juridique. Dans sa présentation, elle souligne que la loi d'orientation sur les données personnelles, le décret sur la plateforme d'interopérabilité ainsi que celui sur le guichet unique ont été finalisés et lancés.

Selon la directrice des TIC, des avancées majeures dans le domaine de la gouvernance ont été réalisées au cours de cette année, notamment le décret portant sur le Fonds de développement du service universel des télécommunications (Fdsut). En outre, Aïssatou Jeanne Ndiaye met en avant le Code de la publicité, doté de dispositions visant à assurer et à garantir la régulation des médias, entre autres. Parmi les avancées figure également le décret d'application du Start-up Act, qui rend la loi pleinement applicable et opérationnelle.

Concrètement, que la souveraineté numérique impose que les données personnelles et stratégiques soient hébergées au Sénégal, dans des centres de données nationaux, Aïssatou Jeanne Ndiaye mise sur la finalisation des projets en cours. Il s'agit notamment du Code des communications électroniques et du projet de loi sur l'adressage numérique, actuellement en cours d'élaboration.

Mohamed DIÈNE

Université numérique
CHEIKH HAMIDOU KANE

GRAND ANGLE

PROJETS STRUCTURANTS DU NEW DEAL TECHNOLOGIQUE

Le Guichet unique et la plateforme nationale d'interopérabilité officiellement lancés

Pour l'an 1 du New Deal technologique, articulé autour de quatre axes principaux - la souveraineté numérique, la digitalisation des services publics, le développement de l'économie numérique et le leadership africain dans le numérique -, plusieurs projets structurants ont été mis en avant, dont le lancement officiel du guichet unique, désormais opérationnel.

Par Mohamed DIÈNE (correspondant à Rufisque)



Les jalons d'une nouvelle année prometteuse ont été posés hier, au Centre international de conférences Abdou Diouf (Cicad), à l'occasion du lancement officiel du guichet unique et de la plateforme nationale d'interopérabilité.

«Sen Trésor», composante essentielle de la plateforme nationale d'interopérabilité

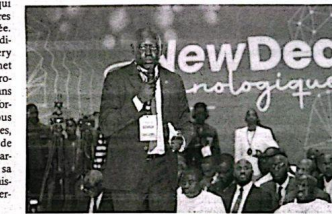
Pour briser les silos administratifs, des plateformes mutualisées ont été créées afin de moderniser l'action publique. C'est le cas de la plateforme Sen Trésor. Le directeur général du Trésor est revenu sur cet instrument, qui s'inscrit dans une vision de compte unique visant à optimiser la centralisation des fonds publics et à réduire les délais de mobilisation des ressources auprès de la Banque centrale, afin de mieux exécuter le budget de l'État. «Sen Trésor, c'est un projet qui traduit le mieux ce que nous sommes en train de faire dans le cadre de la plateforme nationale d'interopérabilité», affirme-t-il. La plateforme assure à la fois l'encaissement des recettes et le paiement des dépenses (État central et ses délégués). Selon lui, la digitalisation permet de mieux atteindre les objectifs et, par ricochet, d'assurer une meilleure sécurité.

Dans ce sillage, Amadou Tidiane Gaye souligne que le Trésor cible principalement, depuis 2023, les bénéficiaires, notamment les retraités et les salariés dont les revenus ne dépassent pas 100 000 Fcfa, en leur évitant des déplacements coûteux et risqués pour percevoir leurs émoluments. Avec un impact social tangible, «23 milliards de Fcfa ont été payés de manière sécurisée en huit mois», selon le directeur général. «Le Trésor souhaite élargir ce dispositif à l'ensemble des bénéficiaires des paiements de l'État. La stratégie s'appuie sur des partenariats concrets, notamment avec le Musée des civilisations noires pour la billetterie digitale et le ministère de la Justice pour le recouvrement automatisé des amendes», souligne-t-il. Une collaboration avec les collectivités territoriales est également envisagée.

À titre symbolique, au Premier ministre Ousmane Sonko une tablette marquant le lancement officiel du guichet unique et de son opérationnalisation effective. «Avec la participation volontaire des ministères, nous lançons aujourd'hui le guichet unique et la plateforme d'interopérabilité», a déclaré Aissatou Jeanne Ndiaye, directrice des TIC au Mctm. À travers cette plateforme, qui constitue une véritable révolution numérique, le Sénégal franchit une étape décisive dans la simplification et la célérité des procédures administratives. Le guichet unique, cette innovation reposant sur un principe simple et pratique «Dites-le-nous une fois», servira d'entrée unique pour toutes les procédures administratives. Ainsi, le temps où le citoyen devait soumettre plusieurs fois les mêmes documents à différentes administrations est révolu. Grâce à la nouvelle plateforme nationale d'interopérabilité, l'État brise les silos administratifs qui obligeaient jusqu'ici les ministères à travailler de manière isolée. Selon le Dr Mouhamadou Diaby, directeur général de la Delivery Unit, ce dispositif de guichet unique résout également le problème lié au chevauchement dans la prise en charge des requêtes formulées par les usagers. «Nous avons construit, au fil des années, des systèmes en silo au sein de notre administration qui ne se parlaient pas. Chaque ministère a sa base de données, chaque administration son portail et chaque service sa vérité», constate-t-il.

Le Dr Diaby souligne que, désormais, avec le décloisonnement et la fluidité opérés, les données circulent de façon sécurisée et automatisée entre les services autorisés. «Qu'il s'agisse d'un casier judiciaire, d'un certificat d'identité, d'un acte de naissance, tout devient accessible en ligne, en toute sécurité», assure-t-il. Ce processus, qui place le citoyen (usager) au centre, favorise un gain de temps réel, passant parfois d'un an à quelques jours pour certaines démarches, et renforce la souveraineté numérique grâce à un hébergement local des données. Le directeur général de la Comptabilité publique et du Trésor, Amadou Tidiane Gaye, indique que sa direction s'est engagée dans ce chantier d'interopérabilité en cherchant à optimiser la centralisation des données.

Bâtir les fondations d'une souveraineté numérique durable



La connectivité et les infrastructures, comme leviers stratégiques pour la quête de la souveraineté numérique, ont été soulignées dans le cadre du lancement de projets structurants du New Deal technologique. Le directeur général de Sénégal Numérique (Senum), Ndour Diouf dans son intervention, insiste sur l'importance cruciale de renforcer les capacités de stockage et de calcul du pays d'ici 2026, afin de garantir une administration performante et de ne plus dépendre uniquement des plateformes cloud étrangères. Selon lui, le socle de cette transformation est la connectivité. À ce titre, il indique que le Sénégal s'appuie sur un «réseau de 5 500 km de fibre optique», ayant déjà permis l'interconnexion de 500 bâtiments gouvernementaux, dont 44 cette année, ainsi que la création de plus de 6 000 comptes de messagerie, tout en augmentant la disponibilité des services «de 61 % à 90 %». Pour les zones reculées ou «zones blanches», le directeur de Senum reconnaît que c'est un défi de taille, «une grosse problématique au Sénégal», soutient-il. Selon lui, la solution à ce problème requiert une bonne stratégie. Ainsi, il préconise une stratégie mixant fibre et technologie satellitaire pour assurer un décloisonnement total en un an. «La redondance et la sécurité du trafic international sont également garanties par la gestion souveraine de câbles sous-marins comme le câble SHARE», déclare-t-il. Au-delà de l'infrastructure, M. Diouf met l'accent sur «les services de confiance». Il annonce le déploiement d'une infrastructure à clé publique (PKI) pour généraliser la signature électronique et l'archivage numérique, outils indispensables pour valider des documents ou des salaires à distance. Enfin, il prône une approche mutualisée de la cybersécurité et une normalisation des systèmes d'information de l'État pour transformer le numérique en un actif robuste d'ici 2027.

M. DIÈNE

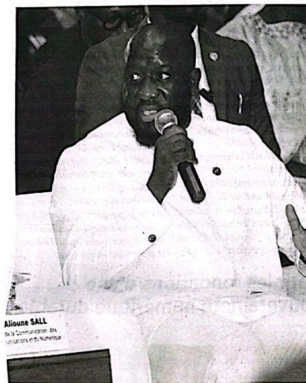
GRAND ANGLE

LA TRANSFORMATION NUMÉRIQUE

Un impératif partagé par tous les secteurs

Porté par une ambition de modernisation de l'État, le New Deal technologique s'impose comme un levier transversal de transformation publique. Réunis en panel interministériel, plusieurs membres du gouvernement ont mis en lumière des enjeux concrets dans des secteurs clés comme la justice, le tourisme et la gouvernance numérique, tout en insistant sur l'urgence d'une approche coordonnée, inclusive et fondée sur une connectivité renforcée.

Par Adama NDIAYE



Au-delà des annonces institutionnelles, le panel interministériel a permis une lecture concrète et sectorielle du New Deal technologique, révélant à quel point la transformation numérique irrigue désormais l'ensemble de l'action publique. Justice, tourisme, culture ou encore gouvernance numérique : tous les départements s'accrochent sur un constat commun : le numérique n'est plus un choix, mais une nécessité structurelle. Premièrement à prendre la parole, le ministre de la Justice, garde des Sceaux, Yacine Fall, a inscrit la digitalisation dans le prolongement direct des réformes issues des assises de la justice. «Les assises ont constitué un moment fondateur pour notre système judiciaire», a-t-il rappelé, avant de détailler les avancées enregistrées. Au cœur de cette mutation, la pla-

teforme e-justice, désormais utilisée par les juridictions, permet de traiter les dossiers dans un environnement numérique unifié. «Les magistrats et les greffiers traitent désormais les dossiers en amont, ce qui accélère la circulation de l'information et la traçabilité des actes judiciaires», a-t-il souligné. Absence de données fiables À cette transformation interne s'ajoute une ouverture vers les citoyens, avec la plateforme e-service, conçue comme un point d'accès global au système judiciaire. Trois services prioritaires - casier judiciaire, certificat de nationalité et permis de communiquer - sont déjà disponibles en phase pilote. Un citoyen peut aujourd'hui effectuer sa demande en ligne et recevoir son document en quelques minutes», s'est félicité la garde

des Sceaux, évoquant un gain «considérable» en temps et en coûts. Soucieuse d'éviter toute fracture numérique, elle a insisté sur le rôle des maisons de justice, intégrées comme points d'accès assurés. «Cela permet de garantir une meilleure couverture territoriale et d'éviter toute forme d'exclusion numérique», a-t-elle précisé. Plus largement, la ministre voit dans cette digitalisation une réforme structurelle au service d'une justice plus efficace, plus transparente et plus accessible. Dans un registre différent, mais tout aussi stratégique, le ministre de la Culture, de l'Artisanat et du Tourisme, Amadou Ba, a livré une intervention marquée par un ton d'alerte. Pour lui, le New Deal technologique relève «quasiment d'une question de survie» pour son département. En cause : l'absence de données fiables, qui freine considérablement le développement touristique. Aujourd'hui, on n'a aucune donnée fiable sur le nombre de touristes ni sur leur nationalité, a-t-il déploré. L'interopérabilité des systèmes apparaît ainsi comme un levier décisif pour mieux orienter les politiques publiques et cibler les marchés. Mais au-delà des données, c'est toute l'expérience touristique que le ministre appelle à réinventer grâce au numérique. Il évoque notamment la création d'une application e-tourisme capable de guider les visiteurs à travers les sites culturels, ou encore l'intégration de technologies immersives, comme des lunettes 3D, pour enrichir la visite de lieux emblématiques tels que Gorée. La connectivité, elle aussi, constitue un enjeu crucial. «Il ne peut y avoir de nouveaux campements touristiques si le touriste n'arrive pas à se connecter», a-t-il insisté, liant directement attractivité territoriale et accès au numérique. Dans cette perspective, la mise en place d'un logiciel unifié pour les

hôtels permettrait également de mieux collecter la taxe de promotion touristique, aujourd'hui grévisée par la dispersion des systèmes. «C'est toute une révolution», a-t-il déclaré. Clôurant les échanges, le ministre de la Communication, des Télécommunications et du Numérique, Aliou Sall, a répliqué ces initiatives dans une vision globale de l'action gouvernementale. «Le numérique, aujourd'hui, est partout, a-t-il affirmé, justifiant le caractère transversal de son département. Pour lui, la réussite du New Deal repose avant tout sur une gouvernance forte et un pilotage centralisé. Saluant l'implication directe de la Primature, le ministre a expliqué qu'il fallait un ancrage au plus haut niveau. Un potentiel non exploité Revenant sur les défis rencontrés, il a également pointé un «paradoxe sénégalais» : malgré un fort potentiel, les résultats restent en deçà des attentes, faute de cohérence. «On a beau faire les meilleures applications, si ce n'est pas approprié, cela ne marche pas», a-t-il reconnu. D'où l'option d'une approche «holistique», articulée autour des infrastructures, des services publics numériques et de l'inclusion. L'accent a notamment été mis sur la connectivité universelle, présente comme la fondation indispensable de toute transformation numérique. «Pour construire des maisons, il nous faut des fondations solides», a-t-il insisté, évoquant par la même occasion le déploiement de la fibre optique et l'objectif d'un accès équitable aux services numériques sur l'ensemble du territoire. Au fil des interventions, une convergence nette s'est bien dessinée. La transformation numérique ne peut réussir que si elle est pensée de manière globale, coordonnée et inclusive. Qu'il s'agisse de rendre la justice plus accessible, de dynamiser le tourisme ou d'améliorer la gouvernance publique, le numérique apparaît désormais comme un levier central de modernisation de l'État et de développement économique.

M. DIÈNE

NOTRE MOT

Le défi de la mise en œuvre dans la durée

Par Elhadji Ibrahim THIAM

Un an après son lancement, le New Deal technologique entre dans une phase de matérialisation progressive, avec la présentation de projets structurants au Centre international de conférences Abdou Diouf (Cicad). Au-delà de l'effet d'annonce, ces initiatives permettent d'apprécier la cohérence de la stratégie numérique de l'État sénégalais et sa capacité à traduire ses ambitions en dispositifs opérationnels.

Ces projets constituent les premières briques d'une infrastructure publique numérique en construction, destinée à soutenir la modernisation administrative, l'inclusion numérique et le développement économique. Leur articulation autour de priorités clés - accès aux services publics, connectivité, interopérabilité et transformation interne - traduit une approche plus intégrée, rompant avec les logiques fragmentées du passé. Le projet «e-Sénégal», conçu pour simplifier les démarches en centralisant l'accès aux services publics, son efficacité dépendra toutefois de l'adhésion des administrations et de leur capacité à fonctionner de manière interopérable. De son côté, le programme de «Connectivité universelle» apparaît comme un levier essentiel pour réduire les fractures territoriales, même si la question de la soutenabilité des infrastructures reste posée. «L'interopérabilité des systèmes d'information» s'impose comme un chantier central, en facilitant le partage sécurisé des données et en limitant les redondances administratives. Le projet «Sengoo», consacré à la dématérialisation du courrier, illustre, quant à lui, la volonté de moderniser en profondeur le fonctionnement interne de l'administration, non sans poser des défis d'adaptation. Parallèlement, la plateforme «e-Consult» vise à améliorer l'accès aux services pour la diaspora, tandis que le dispositif de suivi-évaluation numérique introduit une logique de performance et de redevabilité dans le pilotage des politiques publiques. Pris dans leur ensemble, ces projets dessinent les contours d'un modèle de transformation numérique plus cohérent et centré sur l'usager. Leur réussite dépendra toutefois de leur mise en œuvre effective, de la coordination entre acteurs publics et de la capacité à inscrire ces réformes dans la durée.

Le déploiement d'une solution satellitaire pour les zones blanches requies

Dans la dynamique d'inclusion numérique, à travers la connectivité universelle visant à connecter 1 million de personnes gratuitement à Internet, la coordonnatrice du Fonds de développement du service universel des télécommunications mise sur le déploiement d'une solution satellitaire pour les «zones blanches». «Pour atteindre les zones les plus reculées (zones blanches), le Sénégal déploie 5 000 kits satellitaires. Le projet de connectivité universelle vise également à couvrir plus de 3 200 localités où aucun opérateur n'est

présent et 413 localités déclarées non couvertes», a souligné Ndéye Fatou Ndiaye Diop Blondin. Ce projet qui place l'éducation nationale et la formation professionnelle parmi les secteurs prioritaires, vise à assurer une couverture globale. «Avec un effectif de plus de 4 millions d'élèves et 5 988 établissements, seuls 5 % sont connectés», a-t-elle ajouté. L'ambition du Fds est claire, assure-t-elle. En ce qui concerne le plan Diomaye pour la Casamance, 197 villages, soit 5 600 ménages,

sont ciblés par cette inclusion. Au-delà de l'infrastructure, l'initiative comprend des «laboratoires intelligents» (Lab*num) pour développer des applications répondant aux besoins locaux, ainsi qu'un plan visant à doter la population de smartphones d'ici 2029. L'accent est également mis sur la lutte contre l'analphabétisme numérique, en formant les jeunes et les populations non scolarisées à la robotique et aux outils de production numérique.

Emploi des jeunes: vers des lycées formateurs, annonce Al Aminou Lo



Le Ministre d'État chargé du suivi, du pilotage et de l'évaluation de l'Agenda national de transformation Ahmadou Al Aminou Lo a présenté, sur RSI, des solutions pour relever les défis liés à l'emploi et à la formation au Sénégal.

Selon lui, « le véritable problème de l'emploi réside dans le fait que beaucoup de jeunes ne sont pas opérationnels à la fin de leurs études ».



Senego
26 mars 2026

[Lire la suite](#)

Foo nekk foofu la



UASZ : l'UFR des Sciences juridiques et politiques officiellement lancée



L'Unité de formation et de recherche (UFR) des Sciences juridiques et politiques de l'Université Assane Seck de Ziguinchor (UASZ), officiellement lancée, jeudi, s'inscrit dans une dynamique de modernisation de l'offre universitaire et de consolidation du système éducatif, a déclaré l'adjoint au gouverneur chargé du développement, Alsény Bangoura.



APS
26 mars 2026

[Lire la suite](#)

Assises des “daaras” : des acteurs planchent sur un pré-rapport des concertations communales



Des maîtres coraniques et des agents du ministère de l'Education nationale ont échangé mercredi à Dakar sur un pré-rapport des concertations communales sur les “daaras” (écoles coraniques), en prélude des prochaines assises nationales de ce secteur.



APS
26 mars 2026

[Lire la suite](#)

Foo nekk foofu la



CROUS ZIGUINCHOR
Les agents en sit-in pour dénoncer une mauvaise gestion



Arborant des brassards rouges, le collège des délégués du personnel du Centre régional des œuvres universitaires et sociales (CROUS) de Ziguinchor a tenu, hier, un sit-in devant les locaux de l'institution pour dénoncer plusieurs dysfonctionnements dans la gestion du directeur, Dr Salif Baldé. Les travailleurs pointent notamment des retards de salaires, une opacité dans la régularisation des agents ainsi que des injustices à leur encontre.

Selon le porte-parole du jour, le CROUS, créé en 2016, fait face depuis un certain temps à des retards dans le paiement des salaires. « Nous avons constaté récemment qu'il y a beaucoup de retards de salaire, surtout pour le personnel temporaire. Parfois, ils attendent jusqu'à 15 du mois pour être payés », a dénoncé Moussa Seck, qui voit une faute de gestion. Il ajoute que cette année, la direction a été contrainte de solliciter un complément budgétaire auprès du conseil d'administration pour boucler l'exercice 2025.

Autre point soulevé par les travailleurs : l'opacité entourant la régularisation des agents.

« Une commission avait été mise en place par le conseil d'administration avec des critères basés sur la qualité du travail et l'ancienneté pour accorder des CDI. Mais nous constatons que le CROUS ne respecte pas cette dynamique. Les recrutements continuent de se faire sur des bases familiales ou de proximité, en dehors du Code du travail », fustigent-ils.

Les délégués dénoncent également le refus d'exécuter une décision de justice visant à rétablir un agent qu'ils estiment victime d'une injustice. À cela s'ajoutent, selon eux, des restrictions sur le droit au congé et des insuffisances dans la couverture maladie. Ils interpellent ainsi les autorités pour une prise en charge urgente de la situation.

De son côté, le directeur général, Dr Salif Baldé, rejette en bloc les accusations. Il affirme qu'il n'y a jamais eu de retard de salaire, précisant que les décalages observés en début d'année sont liés au positionnement de la première tranche budgétaire. Concernant l'agent en litige, il indique que l'affaire est toujours pendante devant la justice et rappelle que l'administration dispose du droit de mutation. S'agissant des recrutements, il assure qu'il n'y a pas de nouvelles embauches et que le processus de régularisation suit des règles établies et se poursuit normalement.

A. BA

GRÈVE À L'UGB DE SAINT-LOUIS Le Conseil Académique maintient le 14 août comme date de fin d'année universitaire 2025-2026.

Le Conseil Académique de l'Université Gaston Berger de Saint-Louis (UGB), réuni ce mardi, a examiné la situation préoccupante que traverse l'institution, marquée par la persistance de la grève des étudiants. Dans une résolution ferme, le Conseil a affirmé sa volonté de préserver le calendrier universitaire tout en envisageant des mesures disciplinaires à l'encontre des perturbateurs.



UNIVERSITE GASTON BERGER

Il a exprimé sa vive inquiétude face au ralentissement du rythme des enseignements et des évaluations, conséquence directe du mouvement de grève. Malgré ce contexte tendu, le

Conseil a réaffirmé le maintien de la date du 14 août 2026 pour la fin de l'année universitaire 2025-2026, appelant à une reprise rapide et effective des activités pédagogiques. Le Conseil a annoncé la tenue d'une nouvelle réunion au mois d'août pour évaluer la situation académique globale et examiner, si nécessaire, l'opportunité d'invalider l'année universitaire ou un semestre, sur la base des propositions des UFR et de l'IPSL.

Sur le plan disciplinaire, l'instance a instruit le Recteur de traduire devant le Conseil de discipline les étudiants ayant entravé le déroulement normal des enseignements et des évaluations, actes jugés contraires à la loi 94-79 du 24 novembre 1994.

Le Conseil a également rappelé que la CESL, suspendue depuis 2019, ne bénéficie d'aucune reconnaissance administrative ou juridique. Seuls les représentants des étudiants dûment désignés sont habilités à servir d'interlocuteurs auprès des autorités.

Cette résolution intervient dans un climat de tension persistante à l'UGB, où les revendications étudiantes continuent d'impacter le fonctionnement normal de l'université.

Adama Sall (correspondant)

Quotidien d'informations générales N° 2657 du Vendredi 27 Mars 2026.

SOCIAL

PARTENARIAT ADPME - JEUF ZONE

500 jeunes formés aux métiers de l'agriculture pour booster la transformation nationale

C'est dans le village de Ndiémène, au cœur de la région de Thiès, que s'est déroulée une cérémonie marquante pour l'insertion professionnelle des jeunes. Le fondateur de Jeuf Farm, Thione Niang, a reçu le Directeur général de l'Adpme, Alpha Thiam, et ses équipes pour officialiser un partenariat stratégique visant à conjuguer leurs forces en faveur de l'emploi des jeunes. «On ne peut pas transformer un pays sans former sa jeunesse et développer l'économie de la connaissance», a déclaré Thione Niang, rappelant que Jeuf Zone a déjà formé plus de 10 000 jeunes depuis 2014, non seulement au Sénégal mais également dans d'autres pays africains. «Ce sont les Sénégalais qui doivent développer ce pays. Aujourd'hui, nous travaillons à créer des champions nationaux dans le monde agricole», a-t-il ajouté, visiblement satisfait de la concrétisation rapide de ce projet.

Pour Thione Niang, ce partenariat représente bien plus qu'un simple accord administratif. Il salue le pragmatisme de l'Adpme, contrastant avec des expériences passées où des protocoles restaient sans suite. «Le directeur général, Alpha Thiam,

est très pragmatique. Il est venu, il a dit «on le fait». C'est ce dont notre pays a besoin aujourd'hui. La jeunesse ne peut pas attendre, le Sénégal ne peut pas attendre», a-t-il martelé.

Le Directeur général de l'Adpme, Alpha Thiam, a précisé les contours de cette collaboration. L'agence, dont la mission est la promotion et l'encadrement des PME, entend s'appuyer sur l'expertise de Jeuf Zone pour aller plus vite et plus loin dans la mise en œuvre de l'Agenda National de Transformation. «Concrètement, nous comptons former une première cohorte de 500 jeunes, puis très rapidement une seconde pour atteindre 1 000. Il ne s'agit pas seulement de 500 jeunes formés, mais de 500 destins révélés, de 500 jeunes accompagnés pour les sortir de la pauvreté», a expliqué Alpha Thiam. Et de poursuivre : «Nous nous engageons à former massivement, à former, avec un objectif de 100 000 jeunes, en allant dans les huit pôles territoriaux pour apporter du leadership et des compétences. Il est possible de rester ici, de se former, d'être accompagné par l'Etat et de performer».

Najib SAGNA

CONCOURS: VOIX ET PLUMES DES COLLEGIENS ET LYCEENS
Six élèves de Dakar primés

La célébration de la Journée internationale de la Francophonie et de la Journée mondiale du conte est une occasion pour primer les lauréats du concours voix et plumes des collégiens et lycéens. Les trois collégiens primés, à la place du Souvenir africain, pour la session voix, ont écrit des lettres adressées à des figures marquantes du continent et de sa diaspora.

La deuxième édition du concours de déclamation et d'écriture a dévoilé les six lauréats de collèges et lycées de la capitale et sa banlieue. Les lauréats de la session plumes sont classés respectivement : Aïcha Dème du lycée Thierno Saïdou Nourou Tall, elle a remporté le premier prix avec sa «lettre à Léon Gontran Damas. Ce beau texte est une actualisation des combats du poète par rapport à la liberté de pensée et d'action dans le contexte éducatif au Sénégal». La deuxième place est remportée par Fatoumata Faty du Lycée de Thiarye qui a adressé sa correspondance à Lamine Guèye, Et Babacar Yéro Fall, du Groupe scolaire Saldia, a lui adressé sa correspondance à l'auteur d'Une si longue lettre, Mariama Bâ.

L'autre partie du concours concerne les voix des collégiens

qui ont déclamé des poèmes. Et trois ont été retenues. Il s'agit du premier Prix, Fatou Fall, du Cem David Diop Mendes. Mouhammed Bachir Diagne, du Cem El-hadj Ibrahim Diop de Yeumbeul, est lui sacré deuxième Prix, Et Ramatoulaye Wane du Cem Lamine Guèye a clos le podium.

Le jury, composé des Professeurs Andrée-Marie Diagne, Annie Coly et de Abdoulaye Racine Senghor, a magnifié la maîtrise de la langue, l'originalité d'angles d'attaques et de la richesse des recherches des candidats.

Administratrice de la Place du Souvenir africain, Ngakane Gningue a signalé que ce concours dont la cérémonie coïncidait avec la Journée internationale de la francophonie et la Journée mondiale du conte a été décalé de la date initiale du 20 mars à cause de la korité. L'initiatrice du projet ajoute : l'importance du sujet revisitant la vie et l'œuvre de figures emblématiques de l'Afrique et sa diaspora tels que : Cheikh Anta Diop, la reine Njinga, Jomo Kenyatta, Lumumba, Yandé Codou Sène, Yacine Boubou...

Pr Andrée Marie Diagne affirmait pour sa part, que le concours permettant aux élèves de s'exprimer rend également service à l'Afrique en célébrant

ses icônes. Lui emboitant le pas, Pr Annie Coly signale l'intrusion de l'IA dans les textes proposés par les candidats «plumes» dont 24 ont été retenus sur les 27 élèves de 9 établissements. Le Secrétaire d'État à la culture, aux industries créatives et du patrimoine culturel, célébrant la francophonie qui regroupe des nations ayant la langue française en partage, explique l'essence du conte dans la société africaine. Dr Bacary Sarr mesure la puissance de ce genre à la force de la parole, du verbe. Il a permis, aussi, la transmission de la sagesse des anciens et des leçons de vie à travers des personnages et figures. Cette école de la vie est en outre un espace de création. Le concours voix et plumes promeut, dit-il, l'écriture et l'oralité. Ce à travers les productions et visions qu'ont partagées collégiens et lycéens.

Les élèves se sont en outre réapproprié leur patrimoine en écrivant des lettres et autres poèmes déclamés faisant écho à des idées et pensées d'illustres icônes du continent et de sa diaspora à travers le temps. Dr Bacary Sarr a finalement invité les encadreurs à continuer à suivre ces écrivains et comédiens en herbe.

Sitapha BADJI

L'AS QUOTIDIEN D'INFORMATIONS GENERALES • VI

SAINT-LOUIS - CRISE UNIVERSITAIRE PERSISTANTE À L'UGB

Le Président de l'Union régionale des APE invite tous les acteurs au dialogue



Les responsables de l'Union régionale des associations de parents d'élèves et d'étudiants de Saint-Louis expriment leur crainte et inquiétude face à la crise universitaire actuelle. Leur président Mamadou Mamoudou Wone qui se trouve être également le 1er Vice-président de la Fédération nationale des associations de parents d'élèves du Sénégal invite toute la communauté éducative, l'État, les syndicats d'enseignants à se mobiliser très vite et se mettre autour de la table pour sauver l'école sénégalaise.

Le président de l'Union régionale des Associations de parents d'élèves et d'étudiants de Saint-Louis, Mamadou Mamoudou Wone exprime également la crainte d'une année blanche ou année invalide. « C'est une position vraiment de désolation car on regrette et on se désole de ces attitudes qui perdurent. Les grèves, même si elles sont autorisées, doivent quand-même avoir une limite. Que les étudiants insistent à vouloir réclamer l'autopsie de celui qui est mort, je présente mes con-

férences à la famille éplorée, cela nous fait tous mal. Ils exigent que son autopsie soit tirée au clair. Tout le monde souhaite qu'on nous dise très clairement s'il y a des résidus d'un décès d'un étudiant », a-t-il déclaré tout en rappelant la mort il y a deux ans de cela, de deux étudiants à l'UGB de Saint-Louis et que jusqu'à présent, aucune autopsie de leurs décès n'est fournie. Ce sont donc des choses qui sont là avec nous, dans l'organisation universitaire et qui nous posent des problèmes », a souligné M. Wone. Il dit avoir rencontré à plusieurs reprises les représentants d'étudiants et les responsables du Conseil d'Administration (CA) de l'Université Gasson Berger. « Je n'ai cessé de dire aux étudiants qu'ils sont les seuls perdants. Car s'ils cessent leurs cours, le quantum horaire risque d'être perturbé et l'année académique sera chamboulée », a-t-il expliqué tout en exprimant sa crainte relative à l'année académique qui risque d'être blanche ou invalide si rien n'est fait. En effet, le Conseil Académique de l'UGB s'est réuni mardi 24 mars 2026 pour sortir une résolution à ce sujet.

YVES TENDENG

LE SOLEIL - VENDREDI 27 MARS 2026

www.lesoleil.sn

lesoleil.sn

LE SOLEIL

LE SOLEIL

13

66 Nous avons pensé à investir dans des actifs productifs pour pouvoir déployer une politique sociale soutenable au profit de toutes les couches sociales.

OUSMANE SONKO

ÉDUCATION ET FORMATION

FINANCEMENT DE LA MODERNISATION DES « DAARA »

Ousmane Sonko pose la première pierre d'un projet immobilier à Dakar-Plateau

Un projet immobilier Waqf consistant en une tour de 16 étages sera érigé au cœur de Dakar-Plateau d'ici trois ans. La pose de la première pierre a été effectuée, hier, par le Premier ministre. Les revenus générés serviront à moderniser les « daara ».



Le Premier ministre, Ousmane Sonko (au centre) pose la première pierre du projet immobilier.

Le Premier ministre Ousmane Sonko a présidé, hier jeudi 26 mars à Dakar, la cérémonie de pose de la première pierre du projet Waqf public immobilier au profit des « daara ».

Le projet immobilier Waqf consistant en une tour de 16 étages sera érigé au cœur de Dakar-Plateau d'ici trois ans. La pose de la première pierre a été effectuée, hier, par le Premier ministre. Les revenus générés serviront à moderniser les « daara ».

Le Premier ministre, Ousmane Sonko, a rappelé que le Waqf est considéré comme un levier de développement socio-économique.

foncé sur le modèle de la finance islamique. « Nous avons pensé à investir dans des actifs productifs pour pouvoir, dans le long terme, déployer une politique sociale soutenable au profit de toutes les couches sociales. Et les Waqf seront des leviers économiques pour atteindre cet objectif », a expliqué le chef du gouvernement. Selon lui, le Sénégal et ses partenaires financiers, dont la Bid, doivent contribuer à la multiplication des initiatives qui ont pour but d'améliorer le quotidien des citoyens. Le directeur régional de la banque, Nabil Ghaliel, a rappelé, lui aussi, que le Waqf est un instrument moderne capable d'accompagner les transformations économiques et sociales de nos sociétés. « Les revenus générés devraient permettre de soutenir 64 « daara » et 12.500 étudiants à travers le pays », a-t-il déclaré d'un air plein d'enthousiasme.

DIAGNE DIOP

Vers une réorganisation des Waqf

Selon le directeur de la Haute autorité du Waqf, Ahmed Lamine Athie, l'institution financière est en train de travailler à l'élaboration d'un écosystème robuste portant, entre autres, sur l'amélioration du cadre juridique et la mobilisation stratégique du foncier.

Le gouvernement, comme l'a souligné le Premier ministre, a pris l'engagement de travailler sur une nouvelle approche qui vise à optimiser les interventions de la Haute autorité du Waqf. « J'ai instruit le ministre des Finances d'allouer une enveloppe supplémentaire de 1,5 milliard de FCFA à la Haute autorité du Waqf, lors de la prochaine loi de finances rectificative », a indiqué Ousmane Sonko.

D. DIOP

UNIVERSITÉ ASSANE SECK DE ZIGUINCHOR

Lancement officiel de l'Ufr des Sciences juridiques et politiques

Les autorités de l'Université Assane Seck de Ziguinchor (UasZ) ont procédé, hier jeudi 26 mars, au lancement officiel de l'Unité de formation et de recherche (Ufr) des Sciences juridiques et politiques. Cette nouvelle structure est appelée à renforcer la formation des juristes et à contribuer à la consolidation de l'État de droit au Sénégal.

ZIGUINCHOR - Une nouvelle étape vient d'être franchie dans le développement de l'enseignement supérieur en Casamance, où l'Université Assane Seck de Ziguinchor (UasZ) a officiellement lancé, jeudi 26 mars, son Unité de formation et de recherche (Ufr) des Sciences juridiques et politiques. La cérémonie a réuni des autorités administratives, universitaires, judiciaires, des territoires, partenaires académiques et étudiants. L'initiative marque une avancée significative dans la structuration de l'offre universitaire.

Yvon Diagne, ministre de l'Enseignement supérieur, a souligné l'importance de cette initiative, notant qu'elle contribue à renforcer la formation des juristes et à contribuer à la consolidation de l'État de droit au Sénégal. Les programmes proposés couvrent plusieurs domaines stratégiques, notamment le droit public, le droit des affaires, la gouvernance, le développement local et le droit international. « L'Ufr comprend des licences en droit des affaires et en droit public économique ainsi que des Masters en droit public et en administration des collectivités territoriales, entre autres », a-t-il précisé.

Le recteur de l'UasZ, le Pr Youssef Diakhane, a salué l'engagement du gouvernement et des partenaires académiques, le Pr Jean-Louis Corréa, a salué l'ambition d'un projet de la nouvelle Ufr. Genevieve Diomande, a insisté sur le renforcement de l'enseignement et la recherche.

Au nom des partenaires académiques, le Pr Jean-Louis Corréa a salué l'ambition d'un projet de la nouvelle Ufr. Genevieve Diomande, a insisté sur le renforcement de l'enseignement et la recherche.

Gaston DIATTA (Correspondant)

VALIDATION TECHNIQUE DE LA POLITIQUE NATIONALE DE L'EMPLOI

L'Etat fixe le cap sur la nouvelle stratégie

Le ministre de l'Emploi et de la Formation professionnelle et technique, Amadou Moustapha Njikié Saré, a procédé, hier, à Diamniado, à la validation technique de la nouvelle politique nationale de l'emploi 2026-2034. Ce nouveau cadre de référence repose sur cinq axes stratégiques, dont la promotion d'un emploi productif, librement choisi et décent.



Amadou Moustapha Njikié Saré veut une approche intégrée de la politique de l'emploi au Sénégal.

Le ministre de l'Emploi et de la Formation professionnelle et technique, Amadou Moustapha Njikié Saré, a procédé, hier, à Diamniado, à la validation technique de la nouvelle politique nationale de l'emploi 2026-2034. Ce nouveau cadre de référence repose sur cinq axes stratégiques, dont la promotion d'un emploi productif, librement choisi et décent.

Le ministre de l'Emploi et de la Formation professionnelle et technique, Amadou Moustapha Njikié Saré, a procédé, hier, à Diamniado, à la validation technique de la nouvelle politique nationale de l'emploi 2026-2034.

selon M. Saré, « va contribuer à doter le système de formation professionnelle de ressources humaines qualifiées capables de concevoir et de mettre en œuvre des programmes de formation adaptés aux besoins du marché du travail. L'ambassadeur d'Italie, Caterina Bertolini, a en outre souligné l'importance de développer l'entrepreneuriat et le secteur privé, de soutenir la transformation structurelle et la formalisation de l'économie ; et enfin de renforcer la gouvernance. Selon lui, ces orientations stratégiques permettront de changer d'échelle et de méthode. « Il s'agit plus de juxtaposer des initiatives, mais de conduire une action publique cohérente, structurée et résiliente tournée vers l'impact », a-t-il déclaré le ministre. L'initiative,

le gouvernement pour rendre opérationnel ce nouveau cadre de référence de l'emploi doit être soutenu par le président de la République. « Nous sommes soumis pour validation au président de la République », a-t-il déclaré le ministre. L'initiative,

Mohamed DIANE (Correspondant)

FINANCEMENT DE LA MODERNISATION DES « DAARA »

Ousmane Sonko pose la première pierre d'un projet immobilier à Dakar-Plateau

Un projet immobilier Waqf consistant en une tour de 16 étages sera érigé au cœur de Dakar-Plateau d'ici trois ans. La pose de la première pierre a été effectuée, hier, par le Premier ministre. Les revenus générés serviront à moderniser les « daara ».



Le Premier ministre, Ousmane Sonko (au centre) pose la première pierre du projet immobilier.

Le Premier ministre Ousmane Sonko a présidé, hier jeudi 26 mars à Dakar, la cérémonie de pose de la première pierre du projet Waqf public immobilier au profit des « daara ». La maquette présentée à

actif immobilier produira les ressources nécessaires au fonctionnement et à la modernisation de ces institutions éducatives et institutionnelles », a déclaré le directeur général du Waqf, Ahmed Lamine Athie. « Ce projet, par sa vocation résidentielle et commerciale au cœur de Dakar-Plateau, a été pensé comme un patrimoine productif. Sa mission est de générer des revenus pérennes pour les « daara ». La modernisation de ces structures figure parmi les programmes prioritaires dans les politiques publiques éducatives du gouvernement », a-t-il souligné.

L'infrastructure immobilière est le résultat de l'adoption d'un mécanisme innovant de financement durable. Une enveloppe globale de 12,12 milliards de FCFA a été déléguée par la Banque islamique de développement (BID) dont 2,5 milliards de FCFA du gouvernement du Sénégal.

Le Premier ministre, Ousmane Sonko, a rappelé que le Waqf est considéré comme un levier du développement socio-économique,

initiatives qui ont pour but d'améliorer le quotidien des citoyens. Le directeur régional de la banque, Nabil Chahel, a rappelé, lui aussi, que le Waqf est un instrument moderne capable d'accompagner les transformations économiques et sociales de nos sociétés. « Les revenus générés devraient permettre de soutenir 64 « daara » et 12.500 étudiants à travers le pays », a-t-il déclaré d'un air plein d'enthousiasme.

D. DIOUF

Vers une réorganisation des Waqf

Selon le directeur de la Haute autorité du Waqf, Ahmed Lamine Athie, l'institution financière est en train de travailler à la structuration d'un écosystème robuste portant, entre autres, sur l'amélioration du cadre juridique et la mobilisation stratégique du foncier.

Le gouvernement, comme l'a souligné le Premier ministre, a pris l'engagement de travailler sur une nouvelle approche qui vise à optimiser les interventions de la Haute autorité du Waqf. « J'ai instruit le ministre des Finances d'élaborer une enveloppe supplémentaire de 1,5 milliard de FCFA à la Haute autorité du Waqf, lors de la prochaine loi de finances rectificative », a indiqué Ousmane Sonko.

D. DIOUF

UNIVERSITÉ ASSANE SECK DE ZIGUINCHOR

Lancement officiel de l'Ufr des Sciences juridiques et politiques

Les autorités de l'Université Assane Seck de Ziguinchor (Uazs) ont procédé, hier jeudi 26 mars, au lancement officiel de l'Unité de formation et de recherche (Ufr) des Sciences juridiques et politiques. Cette nouvelle structure est appelée à renforcer la formation des juristes et à contribuer à la consolidation de l'Etat de droit au Sénégal.

ZIGUINCHOR - Une nouvelle étape vient d'être franchie dans le développement de l'enseignement supérieur en Casamance, où l'Université Assane Seck de Ziguinchor (Uazs) a officiellement lancé, jeudi 26 mars, son Unité de formation et de recherche (Ufr) des Sciences juridiques et politiques. La cérémonie a réuni des autorités administratives, universitaires, judiciaires, élus territoriaux, partenaires académiques et étudiants. L'initiative marque une avancée significative dans la structuration de l'offre universitaire.

Selon M. Sarre, « va contribuer à doter le système de formation professionnelle de ressources humaines qualifiées, capables d'accompagner le développement économique et social ». Amadou Moustapha Njéck Sarre est revenu sur les cinq axes stratégiques qui fondent cette nouvelle politique. Il s'agit de promouvoir un emploi productif, librement choisi et décent, d'améliorer l'employabilité et l'insertion) de développer l'entrepreneuriat et le secteur privé; de soutenir la transformation structurelle et la formalisation de l'économie; et enfin de renforcer la gouvernance.

Selon lui, ces orientations stratégiques permettront de changer dynamiques positives et les bonnes pratiques. Selon lui, cette nouvelle politique de l'emploi répond à une exigence de rupture. Désormais, il s'agit de développer une approche intégrée, cohérente et

« de cohérence et de synergie », a déclaré le ministre. L'initiative, a-t-il souligné, vise à structurer des institutions éducatives et institutionnelles, a déclaré le directeur général du Waqf, Ahmed Lamine Athie.

Mohamed DENE (Correspondant)

PROMOTION DE L'EXCELLENCE INTELLECTUELLE

La « Balade des Génies » lance sa quatrième édition

La quatrième édition de la Balade des Génies a été officiellement lancée, le mercredi 25 mars 2026 au lycée John F. Kennedy de Dakar, en présence d'autorités éducatives, d'enseignants et d'acteurs du système scolaire. Cette initiative, lancée il y a quatre ans, continue de s'imposer comme un creuset d'excellence, mêlant culture générale, art oratoire et esprit critique.

Le lycée John F. Kennedy de Dakar a accueilli, le mercredi 25 mars, la quatrième édition de la « Balade des Génies », dans une atmosphère mêlant solennité et ferveur intellectuelle. Autorités administratives, enseignants, élèves et parents se sont retrouvés pour donner le coup d'envoi d'une compétition devenue, au fil des années, un rendez-vous structurant du calendrier scolaire.

Dès les premiers instants, l'événement s'est annoncé prometteur, dans une salle comble d'élèves. L'intelligence se célèbre autant qu'elle se cultive. Entre applaudissements nourris et regards attentifs, la cérémonie a mis en lumière une initiative qui dépasse désormais le simple cadre d'un concours pour s'imposer comme un véritable espace de formation

et de réflexion. Cette année encore, le contenu des épreuves restera en phase avec les réalités contemporaines. Intelligence artificielle (Ia), conflits internationaux, actualité sportive, jeunesse, réseaux sociaux, démocratie ou encore panafricanisme : autant de thématiques qui viendront nourrir les débats et stimuler la réflexion. « Nous veillons en permanence à rester en phase avec un monde en constante mutation, tout en demeurant fidèles à nos valeurs fondamentales », a souligné Mousa Guéye. Au-delà de la compétition, c'est un véritable laboratoire d'apprentissage qui se déploie. Les échanges, parfois serrés jusqu'à la



La « Balade des Génies » s'impose comme un laboratoire d'apprentissage et de pensée critique.

derrière réplique, révélateur d'une jeunesse lucide, engagée et désireuse de prendre part aux débats qui façonnent son époque. Ces moments d'excellence incarnent l'esprit d'une génération prête à relever les défis de demain », a insisté le coordinateur.

Depuis son lancement, en 2023, la « Balade des Génies » affiche des résultats éblouissants : plus de 100 matches disputés, plus de 1 000 questions posées et des dizaines de talents révélés. Des chiffres qui traduisent l'impact grandissant d'une initiative capable de fédérer et de susciter un engagement durable autour de la culture. L'édition 2026 marque l'aga-

Adama NDIAYE

Khouraiichi Abdoulaye Thiam appelle les élèves à l'audace

Dans une prise de parole d'une heure, Khouraiichi Abdoulaye Thiam, administrateur du Fonds d'appui à l'investissement des Sénégalais de l'extérieur (Faïse) a captivé son auditoire du début à la fin, déroulant avec sincérité le fil d'un parcours loin d'avoir été linéaire. Face à des élèves suspendus à ses mots, il a livré une leçon inaugurale empreinte de résilience, revenant sans détour sur les obstacles de ses débuts avant d'illustrer, par son expérience, les vertus de la persévérance et du travail. D'emblée, il a insisté sur la nécessité pour chaque jeune de se connaître et de s'assumer pleinement. « Le génie doit d'abord savoir qui il est et en être fier », a-t-il déclaré, invitant les participants à construire leur parcours sur une base solide de confiance en soi.



Khouraiichi Abdoulaye Thiam appelle les élèves à l'audace.

Dans un monde qu'il a décrit comme exigeant, il a exhorté les élèves à cultiver l'audace et à viser l'excellence. « Vous êtes sur le terrain de la vie. Il faut faire partie des meilleurs aujourd'hui. Et tout, c'est de l'audace », a-t-il martelé, soulignant que certains apprentissages ne s'acquiert que par l'expérience. « Il y a des savoirs que seule l'expérience donne. Il faut aller apprendre », a ajouté M. Thiam. Abordant les enjeux liés aux nouvelles technologies, il a mis en garde contre un recours

précoce à l'intelligence artificielle. « Elle a ses avantages et ses inconvénients. Mais ne l'utilisez pas encore en tant qu'élève. Elle peut vous rendre paresseux », a prévenu Khouraiichi Thiam, rappelant que l'apprentissage exige beaucoup de sacrifices. Dans son intervention, il a également invité les jeunes à valoriser leurs propres références culturelles. « Prenez vos héros et vos héroïnes comme modèles, au lieu de ceux des autres continents », a-t-il recommandé. Refusant toute vision fataliste, Khouraiichi Abdoulaye Thiam a conclu sur une note d'encouragement, appelant les élèves à croire en leur potentiel.

A. NDIAYE

ACTUALITÉ INTERNATIONALE



Longues études, peu de débouchés, le paradoxe des titulaires de Doctorat en Afrique



Malgré le nombre croissant de doctorants formés en Afrique, leurs compétences restent largement sous-utilisées par les sociétés et les économies locales. Alors que des millions d'experts hautement qualifiés sont formés, les structures professionnelles, la recherche et l'industrie ne valorisent pas ces talents à l'échelle nécessaire.



agenceecofin
23 mars 2026

[Lire la suite](#)

Foo nekk foofu la



CÔTE D'IVOIRE

Recrutement exceptionnel de 2 000 professeurs de maths et physique

En Côte d'Ivoire, le gouvernement a lancé le processus de recrutement exceptionnel de professeurs contractuels de collèges et lycées en mathématiques et physique. Il y a 7.668 candidats pour 2.000 places.

Le gouvernement ivoirien a lancé un concours de recrutement de 2.000 professeurs de mathématiques et de sciences physiques. C'est dans ce cadre que le ministre de l'Éducation nationale, de l'Alphabétisation et de l'Enseignement technique, Koffi N'Guesan, a donné, le 22 mars dernier, le coup d'envoi des épreuves écrites du concours de recrutement exceptionnel de professeurs contractuels de collèges et lycées de l'enseignement secondaire général en mathématiques et physique. Sur sa page Facebook, le ministère informe que «ce concours concerne 7.668 candidats pour 2.000 places».

«Notre système éducatif est confronté à un sérieux problème de manque d'enseignants dans les matières scientifiques, notamment en mathématiques, en physique-chimie. Il y a d'autres matières, comme anglais, français, qui manquent aussi dans certains villages et dans certaines localités. Mais, pour le moment, le gouvernement a bien voulu autoriser le recrutement de 2.000 enseignants dans les disciplines de mathématiques et de physique», a déclaré Koffi N'Guesan, cité dans le document. Il a précisé que les 2.000 enseignants se-

ront formés rapidement et déployés sur le terrain. «Ils seront suivis durant deux années avec l'appui de nos partenaires de l'École normale supérieure (Ens) d'Abidjan, de la Société mathématique de Côte d'Ivoire et nos partenaires européens qui ont bien voulu accompagner cette opération», renseigne la source, soutenant qu'après «les deux ans, ils seront tous des fonctionnaires». «Et je crois que c'est ça, le plus grand appui que le Président de la République apporte à tous ces jeunes», a expliqué le ministre de l'Éducation nationale. Il a remercié le Chef de l'État, Alassane Ouattara, qui a bien voulu autoriser cette «opération rapide qui permet aujourd'hui de régler un problème sérieux, notamment la formation dans les matières scientifiques de nos enfants».

«Il faut noter que ce recrutement a enregistré 43.761 candidatures. Et la moyenne de 14 sur 20 en mathématiques et en physique au baccalauréat a été arrêtée comme critère de sélection pour ne retenir que les meilleurs», a révélé le ministre ivoirien de l'Éducation nationale, de l'Alphabétisation et de l'Enseignement technique.

Aliou KANDÉ

FINANCEMENT DURABLE DE L'ÉDUCATION

Le président de la Sierra Leone, Julius Maada Bio, nommé champion du Partenariat mondial

Le Partenariat mondial pour l'éducation (Gpe en anglais) a annoncé, hier, mardi 24 mars, la nomination du Président de la Sierra Leone, Julius Maada Bio, en tant que Champion du financement durable de l'éducation. Dans un communiqué de presse, le Gpe soutient que la Sierra Leone est aujourd'hui reconnue comme un «leader en matière de réforme et d'investissement» dans l'éducation en Afrique. «Depuis le lancement du programme "Free quality school education" en 2018, le nombre d'élèves scolarisés a augmenté de près de 50% ; soit un million d'enfants supplémentaires à l'école», révèle le

Gpe. Il ajoute que le programme a aussi «permis de fournir des repas scolaires gratuits à 800.000 élèves, de distribuer du matériel pédagogique gratuit dans des milliers d'écoles, de réduire les inégalités entre filles et garçons dans l'enseignement primaire». Il a fait reculer de plus de 30% les grossesses chez les adolescentes. «Malgré des ressources limitées, la Sierra Leone a continué de faire de l'éducation une priorité. Sous la présidence de Julius Maada Bio, les dépenses consacrées au secteur ont augmenté de plus de 20% du budget national», explique le Gpe. Aujourd'hui, souligne-t-il, «la Sierra Leone affiche

un taux d'achèvement du cycle primaire des filles le plus élevé d'Afrique de l'Ouest parmi les pays de niveau de revenu comparable». Cité dans la source, le Président Bio affirme «être honoré de rejoindre le Partenariat mondial pour l'éducation en tant que Champion du financement durable de l'éducation». Dans son rôle de champion du Gpe, il va travailler à «mobiliser le leadership politique et l'engagement international» pour le financement durable du secteur et accélérer les progrès vers une éducation de qualité pour chaque enfant.

Aliou KANDÉ

ACTUALITE SYNDICALE



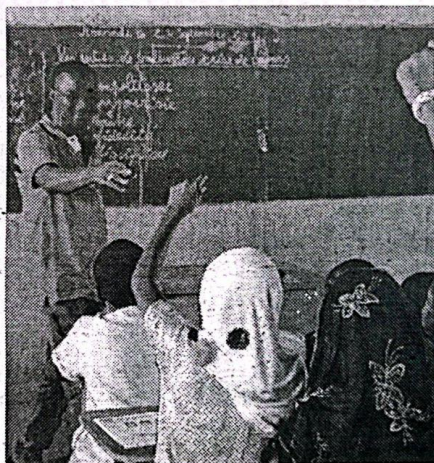
L'Observateur, 25 mars 2026

APAISEMENT DU SYSTEME EDUCATIF

L'Etat soumet un projet de protocole d'accord aux enseignants

Face aux multiples perturbations dans le système éducatif sénégalais, le gouvernement a présenté un projet de protocole d'accord aux enseignants. Le G7 se réunit aujourd'hui pour examiner les propositions.

Un nouveau protocole d'accord est en gestation entre le gouvernement et les enseignants. Avant-hier, lundi 23 mars 2026 lors d'une rencontre dans les locaux du ministère de la Fonction publique, du travail et de la réforme du service public, l'Etat a présenté aux membres du G7 un projet de protocole d'accord. Les services du ministre Olivier Boucal soulignent que ces propositions font suite aux nombreuses réunions techniques tenues avec le G7 les 25, 26 et 27 février 2026, puis les 4, 6, 9 et 10 mars 2026. Cette démarche des autorités étatiques est saluée par des responsables syndicaux d'enseignants membres du G7, dont Yahya Fall, Secrétaire général national du Cadre unitaire syndical des enseignants du moyen-secondaire authentique (Cusems/A). «Le gouvernement nous a présenté un pré-protocole avec un certain nombre de propositions. Nous avons bien accueilli cette démarche dans la mesure où nous avons toujours demandé la convocation d'un comité de suivi avec des propositions concrètes. » Le gouvernement a ainsi soumis les propositions du projet de protocole d'accord aux enseignants qui ont demandé du temps pour examiner le texte. «Après la présentation du projet de protocole que le gouvernement a mis sur la table, renseigne Amidou Diédhiou, secrétaire général du Sels, nous avons, pour le compte du G7 et la partie syndicale, formulé quelques observations que l'on pourrait mettre dans le cadre des considérations générales. Parce que le cadre ne permettait pas d'aller au fond sur le fond et sur la forme de ce projet de protocole, de boucler tout en cette journée. Nous avons donc demandé au gouvernement le temps nécessaire pour que le G7 puisse, à son tour, faire ses amendements. » Le



G7 a déjà commencé le travail en interne, hier, mardi avec le Comité scientifique. Et, aujourd'hui, les membres du G7 vont se réunir pour examiner les amendements dudit comité scientifique. «On va analyser demain (aujourd'hui) la proposition du gouvernement pour apporter une réponse», renseigne Yahya Fall. L'idée du G7 c'est de faire des propositions sur l'ensemble des questions essentielles qui pourraient faire partie d'un protocole d'accord. Sg du Sels, Amidou Diédhiou déclare : «Nous allons soumettre à nouveau nos observations qui ont déjà fait l'objet d'une intégration au gouvernement, après cela, une autre rencontre sera convoquée sous forme de plénière pour amender le texte, le valider, le soumettre aux plus hautes autorités pour au besoin signature». Son collègue du Cusems authentique conforte et ajoute qu'en tant que structure organisée, ils sont en train d'analyser les propositions du gouvernement,

de faire des amendements, avant de retourner le document. «Le gouvernement nous a donné des propositions et nous aussi, on a d'autres propositions à intégrer dans le protocole avant de se retrouver pour entamer les négociations sérieuses», dit-il. Si ces propositions aboutissent, ce sera le tout premier protocole d'accord signé entre le nouveau régime et les syndicats d'enseignants. Mais ce ne sera pas un nouveau protocole. Du moins, selon Amidou Diédhiou, qui précise : «Ce Protocole vient compléter les autres protocoles, notamment sur les questions relatives à la surimposition, au système de rémunération, aux décisions, aux lenteurs administratives, à l'habitat social etc. » Des questions ont été soulevées sur les différentes plateformes des enseignants avec ce qu'ils appellent «la plateforme minimale». Ces questions, selon le Sg du Sels, traversent la carrière des enseignants, la problématique de l'environnement scolaire, la formation des enseignants, entre autres, pour un meilleur devenir de l'école sénégalaise. Le patron du Cusems authentique ajoute : «Nous avons une plateforme minimale, des exigences minimales qu'on a mises sur la table et nous sommes toujours sur ces exigences-là, qui sont d'abord de prendre des engagements pour une étude sérieuse du système de rémunération en éradiquant les inégalités, notamment sur le régime indemnitaire, en mettant en place un échéancier qui va nous permettre de finaliser les études et d'aller vers la correction. Il y a aussi une correction de la surimposition sur nos rappels, la formation, la question des décisions etc. » Le projet de protocole d'accord intervient dans un contexte marqué des mouvements dans le secteur de l'éducation avec le G7 qui était à son sixième plan d'action qui sera évalué aujourd'hui par les responsables syndicaux d'enseignants avant de dégager les perspectives. «Le plan d'action court jusqu'à présent, nous allons l'évaluer, demain mercredi (aujourd'hui) en même temps on va analyser la proposition du gouvernement pour apporter une réponse»

SOPHIE BARRO

CRISE DANS LE MILIEU SCOLAIRE Le gouvernement soumet un projet de protocole d'accord au G7

La réponse du G7, qui est en mouvement depuis plusieurs semaines, est très attendue.



Le gouvernement a rencontré le G7, dans les locaux du ministère de la Fonction publique, du Travail et de la Réforme du service public afin de discuter d'un projet de protocole d'accord. La rencontre, tenue lundi, a été présidée par Olivier Boucal, ministre de la Fonction publique, du Travail et de la Réforme du service public. Elle s'est tenue en présence des représentants du ministère des Finances et du Budget, du ministère de l'Éducation nationale, du Haut conseil du dialogue social, du ministère en charge de l'Urbanisme et de la société civile.

Au cours de la rencontre, Ibrahima Dieng, directeur général de la Fonction publique, a présenté devant les diffé-

rentes parties prenantes les propositions relatives au projet de protocole d'accord. Ces propositions font suite aux nombreuses réunions techniques tenues avec le G7 les 25, 26 et 27 février, puis les 4, 6, 9 et 10 mars 2026. Saluant les efforts du gouvernement, le G7 a déclaré prendre acte des propositions soumises et a annoncé son intention d'apporter, dans les meilleurs délais, des observations sur le document. À l'issue de la rencontre, les deux parties ont réaffirmé leur disponibilité à poursuivre le dialogue, dans un esprit de responsabilité et de concertation, afin de parvenir rapidement à des solutions idoines pour mettre un terme à la crise scolaire.

Makhtar Fall

Crise scolaire : le G7 renvoie la copie du gouvernement et pose une condition stricte impliquant le Premier ministre



Le bras de fer entre l'État du Sénégal et les syndicats de l'enseignement se poursuit autour de la table des négociations. Réunis pour statuer sur la dernière proposition gouvernementale, les acteurs du G7 ont pris la décision de ne pas valider le document en l'état, préférant y apporter des modifications substantielles tout en maintenant plusieurs leviers de pression sur les autorités.



Senego
27 mars 2026

[Lire la suite](#)

Foo nekk foofu la



Fonction publique : Les enseignants en première ligne, l'annonce tombe pour les fonds communs



La question des fonds communs dans la fonction publique sénégalaise continue de susciter des débats, particulièrement au sein du corps enseignant. Les enseignants du moyen secondaire, représentés par le Cadre unitaire des enseignants du moyen secondaire (Cusems), ont récemment exprimé leur frustration face à ce mécanisme jugé inéquitable. Lors d'une conférence de presse, Aliou Gningue, secrétaire général du Cusems, a réclamé l'interdiction des fonds communs au nom de l'égalité entre tous les agents de l'État.



Senenews
27 mars 2026

[Lire la suite](#)

Source A, 25 mars 2026

CRISE DANS LE SYSTÈME ÉDUCATIF

Le G7 maintient la pression

Le G7 qui regroupe les Syndicats d'enseignants les plus représentatifs lance un appel fort à l'unité et à la mobilisation du mouvement syndical pour pousser le Gouvernement à réagir face à ses doléances.

Le Cadre unitaire des Syndicats d'enseignants les plus représentatifs, G7, s'est réuni, hier, mercredi 25 mars 2026, pour évaluer son sixième plan d'actions et procéder à une analyse contextuelle de la crise qui secoue l'école sénégalaise. «Apprécient le sixième plan d'actions, le G7 se félicite de la réussite des activités syndicales et adresse ses vives félicitations aux enseignants des différentes IA et IEF de Dakar qui ont participé au

rassemblement organisé au niveau de l'IEF de Dakar plateau. A la suite de l'exploitation des procès-verbaux des assemblées générales organisées au niveau des établissements, le G7 prend acte de la volonté manifeste de la base de poursuivre le combat si jamais le Gouvernement continue de verser dans l'immobilisme, le loupement et la stratégie du pourrissement», souligne le communiqué.

Par ailleurs, ajoute-t-il, conformément à la décision prise par le G7 de porter plainte contre l'Etat du Sénégal au niveau de l'OIT à la suite des ponctions illégales effectuées sur les salaires des enseignants, les démarches sont en cours pour finaliser la procédure

et procéder au dépôt au niveau du bureau de Dakar avec l'accompagnement de MIE. «Revenant sur la rencontre organisée par le ministère de la Fonction publique le lundi 23 mars pour proposer un projet de protocole d'accord à la partie syndicale, le G7 informe que lors de la plénière de ce mercredi 25 mars 2026, des amendements y relatifs y ont été apportés portant notamment sur l'intégration des points saillants du passif social, l'inscription de délais précis sur tous les engagements du Gouvernement ; la reformulation de certaines parties qui prêtent à confusion», lit-on.

Pour le G7, le projet de protocole fera ainsi l'objet de retour à la partie gouvernementale dans les

meilleurs délais et le G7 invite les autorités à mettre à profit les vacances du second semestre pour convoquer une réunion de monitoring sous la présidence du Premier Ministre afin de proposer des solutions définitives aux syndicats. «Le G7 tient à informer l'opinion nationale et internationale des efforts qu'il a, jusque-là, consentis afin de favoriser l'émergence de solutions adaptées à la crise scolaire. En effet, le cadre a pris l'initiative de proposer une plateforme minimale et a répondu à toutes les rencontres convoquées par le gouvernement pour faciliter une issue heureuse au bénéfice exclusif de l'école sénégalaise et des apprenants», poursuit le document.

Le G7 invite l'ensemble des organisations syndicales ainsi que les centrales syndicales à fédérer leurs forces et à manifester leur solidarité à l'endroit des secteurs en lutte pour exiger l'apurement du passif social. «Le G7 réaffirme clairement son ouverture et sa sincère disponibilité à l'endroit des autorités coutumières et religieuses ainsi qu'à toutes les bonnes volontés qui ont décidé de mener des actions de médiation pour contribuer au dénouement de la crise scolaire. Le G7 appelle les enseignants à redoubler de vigilance et à renforcer leur détermination pour gagner le combat pour la justice et l'équité sociale en faveur des soldats du savoir», conclut-il.

POSITION |

FONDS COMMUNS

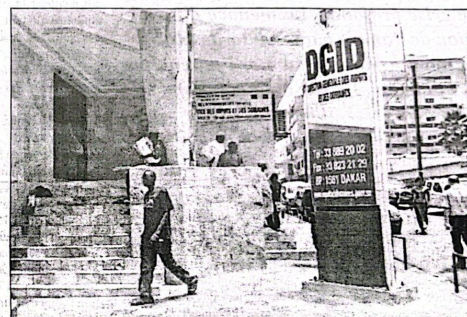
Les enseignants dénoncent une «injustice»

Les fonds communs frustreront une partie des fonctionnaires de l'Etat, en particuliers les enseignants. En conférence de presse, Aliou Gningue, le Secrétaire général du Cadre unitaire des enseignants du moyen secondaire (Cusems), réclame leur interdiction au nom de l'égalité entre tous les agents de l'Etat.

La question des fonds communs ne quitte pas les lèvres. Secrétaire général du Cadre unitaire des enseignants du moyen secondaire (Cusems), Aliou Gningue relance la question. «Au Sénégal, certains qui travaillent dans l'administration sénégalaise font tout leur possible pour aller travailler au ministère des Finances pour pouvoir bénéficier des fonds com-

muns. Au bout de 2 ans et 3 ans, vous pouvez déjà bâtir un R+ 2, R+ 3. Ce sont des millions qu'ils se partagent à travers ces fonds communs», affirme Aliou Gningue. Ce dernier qui s'exprimait lors d'une conférence de presse, ajoute que selon certaines sources, ce sont des milliards qui sont partagés par an en termes d'avantages. Quid des autres Sénégalais dans le partage de ses avantages. «On doit interdire les fonds communs au Sénégal, parce que c'est une injustice vis-à-vis des Sénégalais», soutient M. Gningue.

Rien de nouveau sous le soleil par rapport à la question. De plus en plus des voix s'élèvent contre cette discrimination. Des voix autorisées ont, à plusieurs reprises, posé la problématique. «Vous aviez dit que les fonds communs étaient «haram» avait interpellé le député Thierno Allassane Sall, depuis l'hémicycle. Babacar Ba, du Forum du Justiciable, a aussi évoqué le sujet pas plus d'une fois. Dans une contribution, Cheikh Oumar Sy, ancien parlementaire relevait qu'il est à noter que le contribuable sénégalais n'a aucune information sur le nombre



Les agents du ministère des Finances sont les principaux bénéficiaires des fonds communs

d'agents qui touchent à ces «fonds communs» et le coût annuel de ces «ponctions» sur le budget de l'Etat. Pour lui, si les coûts annuels de ces fonds communs étaient publiés légalement, beaucoup des Sénégalais allaient demander qu'ils soient tout bonnement supprimés. «Il est donc important que le Président Bassirou Diomaye Diakharr Faye et son Premier ministre Ousmane Sonko prennent des mesures idoines pour une meilleure transpa-

rence sur la question des «fonds communs» dans le cadre de la mise en œuvre du Projet et du Jub, Jub, Jubant», écrit Cheikh Oumar Sy.

Emile DASYLVA

Quatorze syndicats boycottent les discussions

Les négociations entre l'Etat du

A SUIVRE | SYSTEME EDUCATIF SENEGALAIS Vers une entente entre l'Etat et les syndicats

Va-t-on vers une décrispation de la crise dans le milieu éducatif secoué par une longue grève des enseignants ? Tout porte à le croire si on se fie à la déclaration rendue publique par les responsables des sept syndicats les plus représentatifs (G7).

Les négociations enclenchées entre le gouvernement et les représentants des syndicats d'enseignement pour mettre un terme à la grève sont en passe de porter leurs fruits. Dans un communiqué, le G7 qui se félicite de la réussite de son 6^e plan d'action, a fait le compte rendu des concertations qu'il a eues avec le gouvernement. Les responsables du G7 estiment que des négociations sont en bonne voie. «Revenant sur la rencontre organisée par le ministère de la Fonction publique, lundi 23 mars pour proposer un projet de protocole d'accord à la partie syndicale, le G7 informe que lors de la plénière de ce mercredi 25 mars 2026, des amendements ont été apportés portant notamment sur

l'intégration des points saillants du passif social, l'inscription de délais précis sur tous les engagements du Gouvernement», lit-on dans le communiqué. Les enseignants réclament «la reformulation de certaines parties qui prêtent à confusion». Le projet de protocole, soutiennent-ils, fera ainsi l'objet de retour à la partie gouvernementale dans les meilleurs délais. «Le G7 invite les autorités à mettre à profit les vacances du second semestre pour convoquer une réunion de monitoring sous la présidence du Premier ministre afin de proposer des solutions définitives aux syndicats. Le G7 tient à informer l'opinion nationale et internationale des efforts qu'il a, jusque-là, consentis afin de favoriser l'émergence de solutions adaptées à la

crise scolaire», rappelle le communiqué.

Poursuivant, le G7 informe avoir pris l'initiative de proposer une plateforme minimale et avoir répondu à toutes les rencontres convoquées par le gouvernement pour faciliter une issue heureuse au bénéfice exclusif de l'école sénégalaise et des apprenants. «Le G7 invite l'ensemble des organisations syndicales ainsi que les centrales syndicales à fédérer leurs forces et à manifester leur solidarité à l'endroit des secteurs en lutte pour exiger l'apurement du passif social», promet le G7.

Toutefois, le G7 appelle «les enseignants à redoubler de vigilance et à renforcer leur détermination pour gagner le combat pour la justice et l'équité sociale en faveur des soldats du savoir». Il dit avoir pris «acte de la volonté manifeste de la base de poursuivre le combat si jamais le Gouvernement continue de verser dans l'immobilisme, le louvoiement et la stratégie du pourrissement».

Salif KA

DIALOGUE SOCIAL DANS L'EDUCATION

Le G7 examine et amende le projet de protocole d'accord du gouvernement

Réunis à Dakar, les syndicats les plus représentatifs du secteur de l'éducation ont examiné le projet de protocole d'accord proposé par le ministère de la Fonction publique. Tout en saluant la mobilisation de la base, le G7 dit avoir apporté des amendements, informe un communiqué.

Le projet de protocole d'accord proposé par le gouvernement aux syndicats de l'éducation suscite débats et réserves. Réuni mercredi 25 mars 2026 au siège du Syndicat des Inspectrices et Inspecteurs de l'Éducation nationale du Sénégal (SIENS), le cadre unitaire des syndicats les plus représentatifs, connu sous l'appellation G7, a procédé à une analyse du document présenté par les autorités lors de la rencontre tenue deux jours plus tôt au ministère de la Fonction publique. Au cours de cette plénière, les responsables syndicaux ont examiné en détail le projet transmis par la partie gouvernementale et ont décidé d'y apporter plusieurs amendements. Selon le G7, ces modifications portent notamment sur « l'intégration des points majeurs du passif social », « l'inscription de délais précis sur tous les engagements de l'État », ainsi que la « reformulation de certaines parties qui prêtent à confusion ». Le cadre syndical annonce que

le document amendé sera retourné dans les meilleurs délais aux autorités afin de poursuivre les discussions. Dans la foulée, il invite le gouvernement à « profiter des vacances du second semestre pour convoquer une réunion de monitoring sous la présidence du Premier ministre, afin de proposer des solutions définitives aux syndicats ». Avant cette étape, les syndicats ont également dressé le bilan de leur sixième plan d'actions. Le G7 s'est félicité de la mobilisation enregistrée lors des dernières activités syndicales, notamment la conférence de presse du 13 mars et le rassemblement des enseignants des différentes inspections d'académie et de l'IEF de Dakar Plateau. Après exploitation des procès-verbaux issus des assemblées générales dans les établissements, les syndicats affirment que la base reste déterminée à poursuivre la lutte si le gouvernement persiste, selon leurs termes, dans « l'im-

mobilisme » et la « stratégie du pourrissement ». Dans ce contexte tendu, le G7 rappelle également qu'il poursuit les démarches engagées pour déposer une plainte contre l'État du Sénégal auprès de l'Organisation internationale du Travail (OIT). Cette action fait suite aux ponctions opérées sur les salaires des enseignants à la fin du mois de février, que les syndicats qualifient d'illégales. Tout en réaffirmant leur disponibilité au dialogue, les organisations du G7 disent avoir multiplié les initiatives pour favoriser une issue à la crise, notamment en proposant une plateforme minimale et en répondant à toutes les rencontres convoquées par les autorités. Le G7 invite l'ensemble des organisations syndicales ainsi que les centrales syndicales à fédérer leurs forces et à manifester leur solidarité à l'endroit des secteurs en lutte pour exiger l'apurement du passif social.

M DJIGO

VIE ETUDIANTE



SITUATION DÉLÉTÈRE À L'UNIVERSITÉ GASTON BERGER La CESL demande aux étudiants de rester chez eux jusqu'à nouvel ordre

La Coordination des étudiants de l'Université Gaston Berger de Saint-Louis dit maintenir son mot d'ordre de grève et demande à l'ensemble des étudiants de rester chez eux jusqu'à nouvel ordre. Dans un communiqué publié dans la nuit de samedi, ces responsables rappellent qu'un ultimatum avait été fixé aux autorités compétentes afin d'obtenir des réponses concrètes aux propositions soumises pour une sortie de crise mais en vain. Ils déplorent l'indifférence manifeste des autorités concernées dans cette affaire. « Hier, on a sorti en communiqué pour demander aux étudiants de rester chez eux jusqu'à nouvel ordre. Cela, c'est une suite logique de notre combat et d'ailleurs même, on l'avait communiqué avant d'aller en vacances. On avait fait savoir aux étudiants qu'on est en discussion, en dialogue avec les autorités à qui on a donné un ultimatum de 05 jours. Mais malheureusement, aucune réponse concrète n'est venue de leur part. Ainsi le retour au campus reste impossible », martèle Babacar Bâ, membre de la Coordination des étudiants de Saint-Louis (CESL). Il déplore avec la dernière énergie l'indifférence des autorités à leur égard. « Nous, la coordination des étudiants de Saint-Louis, en toute responsabilité, nous avons décidé de demander aux étudiants de rester chez eux jusqu'à nouvel ordre. Pour rappel, cette crise commence à s'éterniser. C'est depuis les rencontres tenues les 2 et 3 février et que la Coordination des étudiants de Saint-Louis, en toute responsabilité, avec les autres universités, avait décidé de boycotter. Mais depuis lors, nous sommes revenus au campus. Nous avons mené différentes luttes pacifiques allant des JST, aux cessations d'activités pédagogiques en passant par des descentes sur la route nationale no.2, mais jusqu'à présent, l'autorité est toujours dans son mutisme. Raison pour laquelle nous avons décidé de ne plus rouvrir le campus et de demander aux étudiants de rester chez eux jusqu'à ce que des réponses concrètes puissent être apportées à nos différents problèmes », a-t-il conclu.

YVES TENDENG

Crise universitaire : la Cesl maintient son mot d'ordre de grève illimitée



La Coordination des Étudiants de l'Université Gaston-Berger de Saint-Louis (CESL) maintient son mot d'ordre de grève illimitée pour faire aboutir des revendications jugées légitimes, a annoncé ce matin son président de séance, Amadou Ba, lors d'un point de presse.



ndarinfo.com
26 mars 2026

[Lire la suite](#)

Université Gaston Berger de Saint-Louis : La Coordination des étudiants durcit le ton et maintient la grève



La tension reste vive à l'université Gaston Berger de Saint-Louis. Quelques heures après l'annonce du Conseil académique fixant la fin de l'année universitaire au 14 août prochain, la Coordination des étudiants de Saint-Louis (CESL) est montée au créneau pour exprimer son désaccord et réaffirmer sa détermination à poursuivre le mouvement de grève.



Seneweb
26 mars 2026

[Lire la suite](#)

CRISE À L'UGB

La coordination des étudiants de Saint-Louis maintient son mot d'ordre de grève illimitée



La réponse de la coordination des étudiants de Saint-Louis n'a pas tardé, après la publication des décisions prises par le conseil académique de l'Ugb dans un communiqué.

À la suite de la réunion du conseil académique de l'Université Gaston Berger de Saint-Louis (Ugb), fixant la fin de l'année universitaire au 14 août prochain, la coordination des étudiants de Saint-Louis (Cesl) a décidé de maintenir son mot d'ordre de grève illimitée, estimant que la satisfaction de ses doléances est la seule condition de sa levée. « Nous sommes donc des étudiants de rés- eux et maintenons le mot

d'ordre de grève illimitée jusqu'à ce que nos revendications soient satisfaites », a martelé Amadou Ba, président de séance de la coordination. La coordination s'oppose à la réforme du système d'attribution des bourses et réclame de meilleures conditions sociales et d'études. Selon le président de séance, la Cesl reste un interlocuteur fiable et légal, contrairement aux allégations du conseil académique qui a décidé que seuls les représentants des étudiants des Ufr et de l'institut polytechnique de Saint-Louis sont les représentants légaux auprès de l'administration universitaire. Amadou Ba accuse les autorités universitaires « de vouloir annihiler toutes velléités de revendications en décrétant le mot des associations de étudiants. » Pour le coordinateur, la

Cesl est disposée à dialoguer afin de trouver des solutions. En plus de cela, elle va entamer des visites auprès des chefs religieux de la ville de Saint-Louis pour leur faire part de la situation de l'université. La même démarche va être opérée auprès des autorités gouverne-

mentales, d'après Amadou Ba. Il informe que la Cesl est la seule structure estudiantine qui continue de fonctionner après la dissolution des amicales de l'Ucad et des autres universités. Pour lui, la résolution du conseil académique de l'Ugb qui rappelle la suspension

de la Cesl ne fait que maintenir la situation délétère au sein de l'espace universitaire. Réuni mardi pour examiner la situation de l'UGB, marquée par la persistance de la grève des étudiants, le conseil académique a retenu de se réunir au mois d'août prochain pour apprécier l'opportunité d'invalidier ou non l'année ou un semestre en fonction des propositions des instances des UFR et de l'Institut Polytechnique de Saint-Louis (IPSL).

AMADOU SAMOURA

PR DAVID CÉLESTIN FAYE, SECRÉTAIRE GÉNÉRAL DU SAES

«Aucun enseignant ne sacrifiera ses vacances pour rattraper l'année»

«Les bacheliers de l'année 2024 viennent de terminer l'année universitaire. Ceux de 2025 ont attendu 8 mois avant de débiter les enseignements. Certains n'ont pas encore commencé les cours. Est-ce qu'on peut continuer comme ça ? En fait, je ne sais pas si la grève illimitée est une solution, Parce qu'au bout du mois de juillet, les enseignants vont partir en vacances. Je pense qu'il faudrait quand même que l'on sache que l'année n'est pas extensible. Il y a une limite quand même. Et au-delà d'une certaine période, il sera difficile de rattraper quoi que ce soit. Dans 3 mois, l'examen du baccalauréat va être organisé, il y aura de nouveaux bacheliers qui vont attendre encore 8 mois ou plus avant de débiter les cours. Si on n'y prend garde, on risque de sacrifier encore des générations de bacheliers. Au moment de prendre les vacances, les enseignants iront en vacances normalement. Aucun enseignant ne sacrifiera ses vacances pour rattraper une année. L'année s'arrête le 31 juillet. Pourquoi on va prolonger une année

pour des gens qui font grève illimitée ? Les enseignants ont d'autres contraintes. Ils ne vont pas sacrifier leurs vacances pour prolonger l'année universitaire pour des étudiants qui ont décidé de rester chez eux. Les vacances sont aussi dédiées à la recherche. Les enseignants doivent effectuer des recherches. On ne peut pas continuer comme ça. De toute façon, nous, on appréciera, mais ce qui est sûr et certain, c'est que cette fois-ci, on ne va pas sacrifier des vacances pour rattraper cette année à partir d'une grève illimitée. Donc il faudrait quand même qu'on revienne à la raison. En plus de cela, si les conditions sécuritaires ne sont pas réunies pour les enseignants, ils ne vont pas faire cours. Les franchises universitaires permettent à un étudiant de ne pas suivre les enseignements, mais elles sanctionnent aussi celui qui empêche les autres étudiants de suivre les enseignements. Je pense que le conseil académique de l'Ugb a pris des décisions en ce sens.

A. Samoura

ENSEIGNEMENT SUPERIEUR

CRISE A L'UNIVERSITE DE SAINT-LOUIS

Les étudiants se radicalisent malgré la menace du Conseil académique

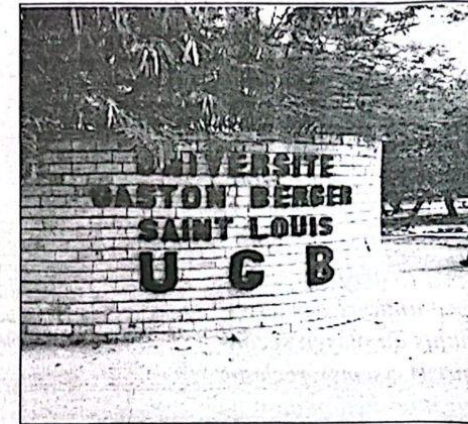
L'université Gaston Berger s'enlise dans une crise profonde. La menace d'invalidation de l'année par les autorités universitaires n'a fait que monter l'adrénaline des étudiants. Ils ont maintenu leur mot d'ordre de grève illimitée.

Les menaces brandies par le Conseil académique de l'Université Gaston Berger (Ugb) de Saint-Louis ne refroidissent pas les ardeurs des étudiants. Ces derniers affirment qu'ils ne vont pas déposer les armes sitôt. D'ailleurs, en conférence de presse, hier, la Coordination des étudiants de Saint-Louis (Cesl), a maintenu

son mot d'ordre de grève illimitée jusqu'à la satisfaction de ses revendications. «*Nous demandons aux étudiants de rester chez eux jusqu'à ce que nos revendications soient satisfaites*», a ordonné, le président de cette Amicale, Amadou Ba. Le responsable des étudiants affirme que le «*communiqué du Conseil académique de l'Ugb jette de*

l'huile sur le feu et ne contribue pas à calmer la situation». Les étudiants flairent une volonté des autorités académiques de «*vouloir annihiler toutes vellétés de revendications en décrétant la mort des associations des étudiants*».

Avant hier, mardi, le Conseil académique de l'Université Gaston Berger de Saint-Louis, a sorti une circulaire aux allures de menaces après avoir constaté la persistance de la grève des étudiants. Ainsi, les autorités de l'Ugb affirment dans leur document qu'elles vont se réunir en août prochain «*pour apprécier l'opportunité d'invalidier ou non l'année ou un semestre en fonction des propositions des instances des UFR et de l'Institut Polytechnique de Saint-Louis (IPSL)*». En outre, le Conseil a rappelé dans son communiqué que cette structure est suspendue depuis 2019 et ne bénéficie d'aucune légitimité administrative ou juridique. Dès lors, seuls les représentants des étudiants régulièrement élus au sein des instances académiques sont habilités à dialoguer avec l'administration. Sur cette décision, les étudiants estiment qu'ils ne vont pas se laisser faire. Et ils ne veulent pas que leur structure soit éliminée à



L'Université de Saint-Louis file vers une année blanche ou invalide

l'image des autres amicales dans les autres universités sénégalaises. «*La Cesl est la seule amicale des étudiants actuellement en marche alors que dans les autres universités sénégalaises, les entités des étudiants sont dissoutes*», souligne Amadou Ba. Ces deux positions n'augurent pas des lendemains meilleurs au niveau de ce temple du savoir. Et la radicalisation de ces deux camps conduit inéluctablement à une année blanche ou invalide dont les conséquences vont impacter tout le

système de l'enseignement supérieur qui sera déréglé.

Pour rappel, les étudiants de l'université Gaston Berger de Saint-Louis (Ugb) sont en mouvement depuis le mois de janvier. Ils ne sont pas d'accord avec la nouvelle réforme instaurée par les autorités de l'enseignement supérieur sur l'attribution des bourses qui, soutient-on, sont le socle du bien-être des étudiants au campus. Les étudiants réclament aussi de meilleures conditions sociales et d'études.

Mamadou GACKO

ILS ONT PARLE DE NOUS



Université Cheikh Hamidou Kane : les étudiants décrètent "une grève illimitée" à partir de ce mercredi



es étudiants de l'Université numérique Cheikh Hamidou Kane (UN-CHK) ont décrété "une grève illimitée" à partir de ce mercredi 25 mars 2026. Aboubacry Goloko, étudiant de la 9e promotion en Science politique et membre de la fédération des étudiants de l'université numérique de Pikine, explique que ce mouvement d'humeur est motivé par les retards académiques et les conditions d'étude qu'il juge «difficiles» pour les apprenants.



Pressafrik.com
25 mars 2026

[Lire la suite](#)

ACTUALITÉ UN-CHK



INSIDE-UNCHK : à la découverte de la gestion des évaluations avec les Responsables pédagogiques



unchk.sn
Mars 2026

[Suivre ici](#)

Foo nekk foofu la



JIF-2026-Entretien-avec



[Lire la suite](#)



[Lire la suite](#)



[Lire la suite](#)

unchk.sn
Mars 2026

Foo nekk foofu la



lancement d'un programme de douze (12) certificats professionnels par le Centre des Académies et des Technologies (CAT) de l'UN-CHK



Le Centre des Académies et des Technologies (CAT) piloté par le Pôle Sciences, Technologies et Numérique (STN) de l'Université numérique Cheikh Hamidou KANE (UN-CHK), porte à la connaissance du personnel et des étudiants du lancement de son premier programme de douze (12) certificats professionnels accessible via le lien suivant : <http://cat.unchk.sn/> dans trois domaines :

- Réseaux informatiques ;
- Cybersécurité ;
- Programmation.

La mise en place de ces certificats entre dans le cadre de la stratégie de renforcement des compétences numériques de l'Université. À l'issue de chaque module, les apprenants ayant rempli les critères d'évaluation se verront décerner un certificat professionnel délivré par le CAT de l'UN-CHK. Ce document atteste de leur maîtrise des compétences ciblées.

[Consulter l'AAC ici](#)

unchk.sn
Mars 2026

Ouverture prochaine de l'ENO d'Orkadiéré



*Université numérique
Cheikh Hamidou KANE*

BIENVENUE
à l'ENO* de **Orkadiéré**

*Un nouvel espace pour apprendre
innover et impacter !*



** Espace numérique ouvert*



L'Université numérique Cheikh Hamidou KANE (UN-CHK) informe ses étudiants de la mise en service prochaine de l'Espace numérique ouvert (ENO) d'Orkadiéré (région de Matam).

À ce titre, les étudiants régulièrement inscrits à l'UN-CHK et souhaitant être transférés à **ce nouvel ENO d'Orkadiéré** **sont invités à soumettre leur** demande, en renseignant le formulaire disponible via le lien suivant :
<https://url-shortener.me/DHHC>.

Foo nekk foofu la





Université numérique
CHEIKH HAMIDOU KANE



Bienvenue
AUX NOUVEAUX
ÉTUDIANTS
DE L'UN-CHEIKH



Foo nekk foofu la

Mutuelle de Santé des Étudiants de l'UN-CHEIKH

Adhésion

80%

5000 FCFA
par an

Souscription
dans les ENO*

- ▶ pour la **consultation** dans les structures publiques
- ▶ pour l'**achat de médicaments** dans les pharmacies agréées

* Espace numérique ouvert

Plus d'informations :
✉ mutuelledesante@unchk.edu.sn



Scanner ici

DCM/UN

Foo nekk foofu la



AGENDA



AGENDA



LES RENDEZ-VOUS DE LA RECHERCHE

sur la plateforme collaborative de l'UN-CHK

Retransmis sur
@UNCHK_Sn



25
mars 2026
à partir de
15H



Foo nekk foofu la

Webinaire

Thème:

" Publier et diffuser sa recherche : opportunités et parcours d'édition scientifique avec les Éditions de l'IRD* "

INTERVENANTE :



Catherine GUEDJ,

Directrice de la collection "Mondes Vivants"
aux éditions de l'IRD

Dr Mariama DIALLO,

Enseignante-Chercheuse/Cheffe de Division
Recherche, Valorisation et Innovation PIED** /UN-CHK



MODÉRATRICE

* Institut de Recherche pour le Développement

** Pôle d'Innovation et d'Expertise pour le Développement

Foo nekk foofu la



OPPORTUNITES



OPPORTUNITÉS



Le CAT* lance des **certificats professionnels** sur :

les **réseaux informatiques**, la **cybersécurité** et la **programmation**



Formez-vous *gratuitement* via le lien suivant :
<http://cat.unchk.sn/>

Plus d'informations : cat@unchk.edu.sn

* Centre des Académies et des Technologies

[Lire l'AAC ici](#)



000000

Proximité, Ouverture, Engagement,
Excellence, Étiquette



Foo nekk foofu la



OPPORTUNITÉS



Foo nekk foofu la



APPEL À CANDIDATURES

Recrutement d'auditeurs pour la formation continue
2025/2026 - Niveaux : Licence 1 et Master 1

Diplôme universitaire d'Etat



Prolongation jusqu'au

mercredi 15 avril 2026

Plus d'infos :

✉ contactufc@unchk.edu.sn ☎ + (221) +221 30 108 00 82

🌐 <https://www.unchk.sn/ufc/>

* Date prévisionnelle

[Lire l'AAC ici](#)



FORMATION
100% en ligne

Accessible où que vous soyez



Postulez ici

<https://admission.unchk.sn>



Postulez maintenant à la Bourse d'Études Ban Ki-Moon au MCI (2026-2027)

Les candidatures sont ouvertes pour la bourse Ban Ki-moon au MCI. Sous le patronage de Son Excellence Ban Ki-moon, cette bourse permet aux étudiants engagés dans la réalisation des ODD d'étudier et de développer leurs compétences au Management Center Innsbruck, une université prestigieuse en Europe. Le soutien aux Objectifs de développement durable (ODD) des Nations Unies est une mission commune du 8e Secrétaire général de l'ONU, Ban Ki-moon, et du MCI | The Entrepreneurial School.

Cette bourse vous permet de bénéficier de frais de scolarité réduits de 1 500 € par an (les frais de scolarité pour le programme Executive Master peuvent varier). La bourse est valable pour la première année du programme de licence ou de master concerné et peut être prolongée pour l'année suivante sous réserve d'une évaluation positive et de la réussite de votre première année universitaire.

La date limite de dépôt des candidatures est le 31 mars 2026. Pour plus d'information sur la bourse Ban Ki-moon à MCI, veuillez consulter la page officielle.



OPPORTUNITÉS



Formation en ligne totalement gratuite du Conseil de l'Europe, de l'Organisation Internationale de la Francophonie (OIF) et du Conseil du Sport de l'Union Africaine

Candidatez à la formation en ligne totalement gratuite du Conseil de l'Europe, de l'Organisation Internationale de la Francophonie (OIF) et du Conseil du Sport de l'Union Africaine.

La formation se tiendra du 13 Avril au 10 Mai 2026 (en Français).

* Profil Recherché

La formation est ouverte aux jeunes âgé.e.s de 18 à 30 ans issu.e.s des États **membres** du Conseil de l'Europe, ainsi que d'Afrique et du Moyen-Orient (avec une priorité accordée aux États membres du Centre Nord-Sud).

Délai : 05 avril 2026

Plus d'informations ici : <https://www.coe.int/fr/web/north-south-centre/sports>

Accès direct au formulaire de candidature ici :

<https://forms.office.com/pages/responsepage.aspx?id=grBJPtViSUilsIbtUZKH0mJBSoYlgddMslpfhx3rHdVUQ001WThUMkpUM1ZHRIk5TkZUOTdLSUpMNS4u&route=shorturl>



OPPORTUNITÉS

Concours d'entrée en 1ère année à l'EPT 2026

École Polytechnique de Thiès (EPT)

Ouvert



15 avril 2026

Il reste 61 jours



Niveau requis : Terminale S1, S2, S3, STIDD, T1, T2 ou Baccalauréat scientifique/technique



Lieu : Centres d'examen dans toutes les régions du Sénégal



Frais d'inscription : 7 000 FCFA (non remboursables)

L'Ecole Polytechnique de Thiès (EPT) organise un concours d'entrée en première année pour l'année académique 2026.

Formation proposée

Une formation d'**ingénieur de conception** sur 5 ans :

...

OPPORTUNITÉS



Concours d'entrée en 1ère année DUT - ESP Dakar 2026

École Supérieure Polytechnique (ESP) – Université Cheikh Anta Diop de Dakar

Ouvert



30 avril 2026

Il reste 69 jours



Niveau requis : Terminale scientifique ou technique, ou Baccalauréat scientifique/technique



Lieu : Centres désignés (à préciser ultérieurement)

L'École Supérieure Polytechnique (ESP) de l'Université Cheikh Anta Diop de Dakar organise un concours d'entrée en **première année du premier cycle DUT** (Diplôme Universitaire de Technologie) pour l'année académique ...

[Plus d'infos ici](#)

OPPORTUNITÉS

Concours d'entrée au CESTI - Session 2026

Centre d'Études des Sciences et Techniques de l'Information (CESTI) - UCAD

Ouvert



25 mai 2026

Il reste 94 jours



Niveau requis : Baccalauréat, Licence (Bac+3) ou Professionnel



Lieu : Dakar (UCAD / CESTI)



Frais d'inscription : 10 100 FCFA (Dakar) / 10 000 FCFA (Régions)

Le CESTI organise le concours d'entrée pour les sections suivantes :

- Journalisme
- Communication
- Production Audiovisuelle

Informations sur les frais

[Plus d'infos ici](#)

OPPORTUNITÉS

Concours d'entrée directe à l'ENSA de Thiès - Session 2026

Ouvert

École Nationale Supérieure d'Agriculture (ENSA) de Thiès



15 mai 2026

Il reste 64 jours



Niveau requis : Terminale ou BAC (Séries S1, S2, S3, S4, S5)



Lieu : 22 centres répartis sur l'ensemble du territoire national



Frais d'inscription : 7 500 FCFA (via Orange Money)

Former les futurs Ingénieurs Agronomes du Sénégal

L'ENSA de Thiès ouvre son concours annuel pour les bacheliers et élèves en Terminale scientifique. Le concours est la première étape vers ...

[Plus d'infos ici](#)

OPPORTUNITÉS



Programme de Bourses Fulbright pour chercheurs africaines (ARSP) 2027–2028

1. Research Grants

Durée : 3 à 9 mois.

Public cible : enseignants-chercheurs et chercheurs africains titulaires d'un doctorat ou diplôme terminal équivalent.

Objectif : mener des recherches dans une institution académique ou de recherche américaine.

Conditions : au moins 3 ans d'expérience universitaire et un dossier scientifique solide.

Les recherches postdoctorales immédiatement après l'obtention du doctorat ne sont pas éligibles

2. Program and Curriculum Development Grants

Durée : 3 à 5 mois.

Public cible : enseignants ou administrateurs universitaires africains titulaires d'un Master ou équivalent.

Objectif : développer des programmes, cours ou curricula dans une institution américaine.

Conditions : projets liés aux responsabilités professionnelles et visant à enrichir l'offre académique dans l'institution d'origine.

Date Limite de Soumission : 31/05/2026

POSTULEZ



MERCI



Université numérique
CHEIKH HAMIDOU KANE

Foo nekk foofu la



 www.unchk.sn